

Demande de renseignements no1 du GRAME à Société en commandite Gaz Métro

Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification
des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro
à compter du 1er octobre 2012
(R-3809-2012, phase 2)

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET PGEÉ

I) INCITATIF À L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET RÉSULTATS EN ÉCONOMIES UNITAIRES

Références

- i. R-3831-2012-B-0052-GM-12 doc 2 Calcul de l'incitatif à la performance du PGEÉ.

Établissement du calcul de l'incitatif à la performance relatif du
Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ)
(Section 3.3.2, pages 28 et 29⁽¹⁾)

No de ligne		Année tarifaire 2010-2011	Année tarifaire 2011-2012
1	Objectif cumulatif fixé (10 ³ m ³)	96 000	120 000
2			
3	Résultat cumulatif (10 ³ m ³) ⁽²⁾	124 526	156 157
4			
5	Écart	28 526	36 157
6			
7	Incitatif (000 \$) ⁽³⁾	4 000 \$	4 000 \$

⁽¹⁾ Mécanisme incitatif convenu par le groupe de travail à la phase 2 du PEN – R-3599-2006.

⁽²⁾ Les résultats atteints sont mesurés en excluant les opportunistes et les économies réalisées dans le cadre du FEÉ.

⁽³⁾ L'incitatif sera porté dans un compte de frais reportés et récupéré dans les tarifs (et traité comme une exclusion) de l'année 2014.

- ii. R-3790-2012, B-005, Gaz Métro – 1, Document 1, page 37

Table de concordance des numéros de programme		
N° programme FEÉ (actuel)	N° programme (futur)	Nom du programme
PR 330	PE124	Fenêtre EnergyStar
PR 340	PE125	RCED (projet pilote)
	PE126	Bonification R
PC 410	PE232	Nouvelle construction
PC 420	PE233	Rénovation
PC 440	PE234	Solaire (projet pilote)
	PE236	Bonification CII

- iii. Décision D-2012-076 : Dossier R-3693-2009, par. 191 à 193 : section 3.3.1 Incitatif à l'efficacité énergétique :

3.3.1 INCITATIF À L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

[190] Le Groupe de travail propose, tel que demandé par la Régie dans sa décision D-2010-116, une modification à l'incitatif à l'efficacité énergétique.

[191] **En vue d'une application dès l'année tarifaire 2013, la Régie retient, tel que proposé par le Groupe de travail, un incitatif à l'efficacité énergétique à deux paliers. Elle retient également la proposition du Groupe de travail, en ce qui a trait aux objectifs annuels d'économie d'énergie à atteindre pour chacun de ces paliers. Ainsi, l'objectif du premier palier est fixé à 28 millions de m³/an et celui du second palier à 32 millions de m³/an⁷⁵.**

[192] Cependant, en se basant sur les résultats du Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ) et du FEÉ observés depuis 2006/76, la Régie ajuste le montant de la bonification associé à chacun de ces paliers. **L'atteinte du premier objectif de 28 millions de m³/an donnera droit à une bonification de 250 000 \$. Cette bonification est associée à l'atteinte complète de ce premier objectif et n'est donc pas proportionnelle aux résultats obtenus.**

[193] **Les résultats situés dans l'intervalle de 28 à 32 millions de m³/an permettront à Gaz Métro d'obtenir une bonification annuelle supplémentaire de 750 000 \$, proportionnelle à l'atteinte de ces résultats.**

[194] La bonification annuelle maximale associée à l'efficacité énergétique est donc de 1 M\$.

- iv. Décision D-2012-076 : Dossier R-3693-2009, par. 188 à 189, Section 3.3 Éléments périphériques

[188] La proposition du Groupe de travail comprend des éléments que la Régie qualifie de périphériques, c'est-à-dire des éléments qui peuvent être mis en place, indépendamment du mécanisme approuvé

[189] La Régie inclut dans cette catégorie les éléments suivants :

- l'incitatif à l'efficacité énergétique;
- le compte d'aide au soutien social (CASS);
- le CASEP;
- l'incitatif à la réduction des émissions de gaz à effet de serre;
- l'incitatif à l'injection de biométhane.

- v. R-3809-2012, B-0185-GM-13, doc. 2 : Tableau VII ÉCONOMIES UNITAIRES PRÉVUES, PAGE 11 DE 36

- vi. Stratégie énergétique 2006-2015, l'Énergie pour construire le Québec de demain, page 44

Extrait : Le gouvernement demande à Gaz métro et à Gazifère d'accroître de 96,9 millions de mètres cubes (Mmc) à 350 Mmc, la cible d'économie d'énergie visée et de prolonger de 2008 à 2015 leur plan d'efficacité énergétique.

Note 7 : Ce total comprend la cible définie dans le Plan en efficacité énergétique de Gaz Métro de 79,7 Mm³.

- vii. Cause tarifaire 2010, R-3690-2009 Gaz Métro – 9, Document 3.2, réponse à la question 1.1 du GRAME R-3690-2009, Pièce Gaz Métro – 9, Document 3.2 (Note : Le même tableau a également été déposé par Gaz Métro au dossier R-3693-2009, PHASE 1 – Rapport d'évaluation du mécanisme incitatif à l'amélioration de la performance de Gaz Métro, tableau 31, p. 105)

Demandes

1.1 (Réf. v) La pièce GM-13, doc 2, page 11 démontre des résultats qui ne tiennent pas compte de ceux des programmes transférés du FEÉ au PGEÉ, dont les programmes concernant l'enveloppe des bâtiments. Veuillez compléter l'information sous forme de tableau complet illustrant les résultats totaux prévus en efficacité énergétique pour l'année tarifaire 2012-2013, selon les prévisions du PGEÉ en incluant les programmes transférés du FEÉ vers le PGEÉ (PE124, PE125, PE232, PE233 et PE234 (référence : i). Plus précisément, sous forme de tableau, veuillez indiquer les résultats en économies unitaires prévues pour chacun des éléments suivants pour le dossier tarifaire 2012-2013 : (1) Total des prévisions d'économie des programmes tangibles du PGEÉ et le (2) total des prévisions d'économies des programmes transférés au PGEÉ.

Réponse :

Les résultats totaux prévus d'économies d'énergie, excluant les programmes transférés du FEÉ au PGEÉ, pour l'année tarifaire 2012-2013 ainsi que pour les années 2013-2014 et 2014-2015 sont présentés au tableau VII de la pièce B-0185, Gaz Métro-13, Document 2¹ de la Cause tarifaire 2013.

Les résultats totaux prévus d'économies d'énergie pour les programmes transférés du FEÉ au PGEÉ pour l'année tarifaire 2012-2013 ainsi que pour les années 2013-2014 et 2014-2015 sont présentés au tableau II de la pièce B-0185, Gaz Métro-13, Document 2² de la demande relative aux programmes du FEÉ0.

Cependant, à la suite de la décision D-2012-116³, Gaz Métro a ajusté sa prévision d'économies d'énergie pour l'année 2012-2013 pour les programmes transférés du FEÉ au PGEÉ. Les économies totales prévues pour les programmes tangibles transférés du FEÉ ont donc été révisées à 2 198 990 m³ pour l'année 2012-2013.

En consultant les deux tableaux mentionnés plus haut et en considérant l'ajustement apporté, on obtient les résultats totaux prévus d'économies d'énergie pour tous les programmes du PGEÉ, incluant les programmes transférés du FEÉ, soit :

2012-2013 : 33 098 704 m³

2013-2014 : 34 099 367 m³

2014-2015 : 34 694 676 m³.

¹ Cause tarifaire 2013, R-3809-2012, Gaz Métro-13, Document 2, p.11

² Intégration des programmes du FEÉ au PGEÉ à la suite de la décision D-2010-116, R-3790-2012, GM-1, document 2, p.3

³ D-2012-116, R-3790-2012, 2012 09 10

1.2 Pour les années subséquentes, veuillez préciser les économies unitaires prévues pour 2013-2014 et pour 2014-2015, soit compléter le tableau VII de la pièce GM-13, document 2 (réf. v), page 11, en incluant une prévision pour tous les programmes du PGEÉ de Gaz Métro.

Réponse :

Gaz Métro réfère le GRAME à la réponse à la question 1.1.

1.3 (référence : vii) Veuillez compléter le tableau fourni au GRAME, soit la Contribution estimée de Gaz Métro à l'objectif de 350 Mm³ d'économies de la Stratégie énergétique en indiquant les nouvelles données disponibles et l'estimé des résultats jusqu'en 2015?

Réponse :

Contribution estimée de Gaz Métro à l'objectif de 350 M m ³ d'économie de la stratégie énergétique											
	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2006-2015
	(estimé)	(estimé)	(estimé) ¹	(réel) ²	(réel) ²	(réel) ²	(réel) ²	(prévisionnel) ³	(prévisionnel) ³	(prévisionnel) ³	(estimé)
PGEÉ - Gaz Métro	23 800 787	29 346 957	32 125 522	32 042 861	32 131 071	29 487 686	31 630 945	30 899 714	31 509 830	32 024 464	304 999 837
FEÉ - Gaz Métro	3 075 554	4 173 472	2 139 297	1 784 269	3 509 506	1 867 451	2 530 936	2 198 990	2 589 537	2 670 212	26 539 224
PGEÉ - Gazifère	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D
PEEENT - AEÉ	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D
Total	26 876 340	33 520 429	34 264 819	33 827 130	35 640 577	31 355 137	34 161 881	33 098 704	34 099 367	34 694 676	331 539 060

Note: Les données de 2005 à 2008 sont estimées car elles ne sont pas calculées selon l'année financière de Gaz Métro mais sur celle du Gouvernement, soit du 1 avril au 31 mars.
1- Les données proviennent du rapport d'état d'avancement du PEEENT du PGEÉ et du FEÉ.
2- Les données proviennent des résultats des rapports annuels du PGEÉ et du FEÉ.
3- Les données proviennent des prévisions d'économies d'énergie 2013-2015 du PGEÉ (R-3809-2012) et du FEÉ (R-3790-2012).

Préambule

Tel que le démontrent les résultats de l'année tarifaire 2011-2012 pour l'incitatif à la performance, le PGEÉ rencontre l'objectif de 24 Mm³ avec un résultat de 31,6 Mm³ (référence i). En vue de l'application dès l'année tarifaire 2013 (Référence ii : D-2012, para. 191), la Régie octroie un incitatif à l'efficacité énergétique de 1 M\$ (para. 194) comportant un premier palier à 28 Mm³/an qui donne droit à une bonification de 250 000\$/an (para. 192) et un deuxième palier de 32 Mm³/an, qui donne droit à une bonification annuelle supplémentaire de 750 000 \$, proportionnelle à l'atteinte de cette cible.

Demande

1.4 En utilisant les prévisions complètes, telles que demandées ci-dessus, soit en incluant les prévisions des programmes du FEÉ transférés au PGEÉ pour l'année tarifaire 2012-2013, veuillez préciser si Gaz Métro prévoit atteindre ces deux paliers de l'incitatif à l'efficacité énergétique et illustrer les calculs sous-jacents?

Réponse :

Tel que présenté dans le tableau de la réponse 1.3, Gaz Métro prévoit atteindre 33 098 704 m³ d'économies en 2012-2013. Gaz Métro prévoit donc atteindre les deux paliers de l'incitatif à l'efficacité énergétique.

RÉSULTATS EN ÉCONOMIES UNITAIRES

- i. Gaz Métro – 7, Document 1-FAITS SAILLANTS DE LA CAUSE TARIFAIRE 2013 PHASE 2, section 1.2.1 *Dépenses d'exploitation et efficacité énergétique*

Au chapitre des dépenses d'exploitation, le budget est en hausse de 20,1 M\$ par rapport à celui de 2012 représentant une hausse de 4,0 % du revenu requis de distribution.

Enfin, à la suite de l'intégration des programmes du FEÉ au PGEÉ pour la Cause tarifaire 2013, un montant de 2,7 M\$ s'ajoute au coût de service. Ainsi, l'ensemble des mesures en efficacité énergétique pour le PGEÉ (incluant le FEÉ) totalisera un montant de 16,7 M\$ en 2013. Cela constitue un montant supplémentaire de 4,5 M\$ par rapport aux montants prévus à la Cause tarifaire 2012.

- ii. R-3809-2012, B-0189-GM-13, doc. 6 : SITUATION DU FONDS EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, pages 6 et 7, 8 et 9

Page 6

Le tableau 2 permet de constater que 235 dossiers ont été engagés avant la fin des activités du FEÉ au 30 septembre 2012. Ces dossiers engagés pourraient entraîner le versement éventuel d'un montant maximal estimé à 8 083 754 \$.

Page 8

Tableau 3 - Comparaison des dossiers engagés par programme au 30 septembre 2012 et des budgets autorisés par la Régie en 2012-2013

Programmes		Demande		Décision Régie		Engagés entre le 1er oct. 2010 et le 30 sept. 2012	
Ancienne dénomination	Nouvelle dénomination	Budget prévu	Part. prévus nets	Budget autorisé (incluant les coûts directs des programmes)	Part. prévus nets (selon le budget autorisé)	Budget prévu	Part. prévus nets
PR 330 - Fenêtres	PE 124 - Fenêtres Energy Star	126 765 \$	149	91 975 \$	107		
PR 340 - RCED	PE 125 - RCED projet-	13 000 \$	20				
	PE 106 - Sensibilisation	15 000 \$		15 000 \$			
	PE 126 - Bonification	30 590 \$	10	30 590 \$	10		
Total Résidentiel	Total Résidentiel	185 355 \$	179	137 565 \$	117		
PC410 -	PE232 - Nouvelle	862 070 \$	10	493 242 \$	6	2 044 134 \$	29
PC420 -	PE233 -	1 421 000 \$	74	1 080 600 \$	74	448 362 \$	72
PC440 -	PE234 - Solaire projet-	859 152 \$	15	615 000 \$	11	4 552 567 \$	41
	PE204 - Sensibilisation	30 000 \$		30 000 \$			
	PE236 - Bonification	399 280 \$	40	60 000 \$	40	6 583 \$	1
PC460 - Récupérateur						168 270 \$	19
Total CII	Total CII	3 571 502 \$	139	2 278 842 \$	131	7 219 916 \$	162
Sensibilisation/évaluation/gestion	Administration du PGEÉ	330 000 \$		330 000 \$			
Total		4 086 857 \$	318	2 746 407 \$	248		

Page 9

Il en résulte une très forte probabilité que les budgets de ces programmes seront dépassés en 2012-2013.

Dans une perspective élargie, le budget autorisé en 2013 pour les programmes du FEÉ intégrés au PGEÉ (2 746 407 \$) et le budget demandé en 2013 par Gaz Métro pour son

PGÉÉ (13 979 590 \$) dans le cadre du présent dossier tarifaire totalisent un montant de 16 725 997 \$.

- iii. R-3809-2012, B-0185-GM-13, doc. 2 : PGÉÉ, Tableau VII ÉCONOMIES UNITAIRES PRÉVUES, PAGE 11 DE 36
- iv. R-3809-2012, B-0184-GM-13, doc. 1 : PLAN GLOBAL EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Page 19

En comparant ces résultats avec ceux du PCMR accessible de 2,7 Mm³ estimés à l'étape précédente, on peut remarquer que les résultats des programmes actuels couvrent environ 33 % du PCMR accessible.

Il est important de rappeler que la prémisse utilisée pour estimer le PCMR accessible de 2,7 Mm³ est une aide financière qui couvre 90 % des surcoûts. Or actuellement, les aides financières de Gaz Métro ne sont pas calibrées pour couvrir une portion aussi importante des surcoûts. Le pourcentage de couverture des programmes de Gaz Métro par rapport au potentiel de programme est donc plus élevé que 33 %.

Page 20

En comparant ces résultats avec ceux du PCMR accessible de 22,7 Mm³ estimés à l'étape précédente, on peut remarquer que les résultats des programmes actuels couvrent environ 74 % du PCMR accessible.

Page 21

PCMR accessible du marché Industriel de Gaz Métro

En comparant ces résultats avec ceux du PCMR accessible de 25,1 Mm³ estimés à l'étape précédente, on peut remarquer que les résultats des programmes actuels couvrent environ 76 % du PCMR accessible.

Page 22

À partir d'un PTÉ estimé sur cinq ans à 702,2 Mm³, il a été possible d'estimer un PCMR accessible annuellement à Gaz Métro de 50,5 Mm³. À titre d'illustration, les résultats des programmes de Gaz Métro en 2010-2011 de 36,8 Mm³ représentent ainsi 73 % du PCMR accessible annuel estimé de 50,5 Mm³.

Préambule

Afin d'estimer le plus précisément possible les économies unitaires prévues du Plan (PGÉÉ) entre 2012 et 2015, le GRAME cherche à évaluer si des économies d'énergie pourraient, avec une bonne probabilité de réalisation, s'ajouter au total de 30 800 714 m³ (réf. iii: GM-13-, doc. 2, tableau VII) pour la période 2012-2013 ou pour une période subséquente du Plan advenant la réalisation des projets engagés par le FEÉ avant sa clôture (Référence iv : GM-13, doc. 2, page 11) et ce malgré le fait que leur budget initial n'ait pas été approuvé à priori par la Régie. Par

ailleurs la preuve de Gaz Métro indique qu'une demande de budget additionnel, le cas échéant, sera déposée advenant un dépassement significatif du budget demandé pour le PGEÉ.

Demandes

1.5 (réf. ii) Gaz Métro indique que 235 dossiers ont été engagés avant la fin des activités du FEÉ au 30 septembre 2012, pouvant entraîner un versement éventuel de plus de 8 M\$. De plus, Gaz Métro indique qu'un montant de 2,7 M\$ a été autorisé en 2013 pour les programmes du FEÉ intégrés au PGEÉ (page 9) soit 1,34 M\$ de moins que le budget prévu de 4,08M\$. Veuillez préciser la part des versements éventuels de plus de 8 M\$ qui n'est pas intégrée dans le budget prévu de Gaz Métro pour son PGEÉ de 16,7 M\$ demandé en 2013 ?

Réponse :

Le dépassement anticipé au 30 septembre 2013, pour chacun des programmes du FEÉ intégrés au PGEÉ, est présenté en réponse à la question 28.1 de la Régie, à la pièce Gaz Métro-18, Document 1.

1.6 (réf. ii) Veuillez préciser si les économies prévues des programmes du FEÉ transférés au PGEÉ ont été réduites pour ne considérer qu'un budget autorisé par la Régie de 2,7 M\$, au lieu de 4,086 M\$, même si des projets en cours de réalisation pour certains programmes n'ont pas été tenus en compte dans le budget autorisé?

Réponse :

Oui, en cohérence avec la décision D-2012-116 de la Régie.

1.7 Gaz Métro est-elle en mesure d'estimer le montant additionnel qui sera nécessaire pour rencontrer ces engagements en 2013 et en 2014 ou pour des périodes subséquentes ?

Réponse :

Gaz Métro réfère le GRAME à la réponse à la question 28.1 de la Régie à la pièce Gaz Métro-18, Document 1 pour l'année tarifaire 2013.

Les prévisions budgétaires pour les programmes du PGEÉ qui seront présentées dans le dossier tarifaire 2014 de Gaz Métro tiendront compte des montants requis en fonction des informations disponibles.

1.8 Veuillez préciser de plus, en unité d'économie d'énergie (m3), les économies pouvant être attribuées en 2013, en 2014 ou pour les années subséquentes qui résulteront de ces projets

additionnels, dans le cas où ces économies unitaires n'ont pas été prises en compte dans les résultats présentés à la référence iii (réf. iii) ?

Réponse :

Gaz Métro réfère le GRAME à la réponse à la question 1.7

1.9 S'il s'avère impossible de départager entre ces années, veuillez quantifier les économies d'énergie escomptées sur la période du Plan (PGEÉ) de 2013 à 2015?

Réponse :

Gaz Métro réfère le GRAME à la réponse à la question 1.7

1.10 S'il est difficile de les identifier, veuillez fournir un scénario favorable et un scénario défavorable ?

Réponse :

Gaz Métro réfère le GRAME à la réponse à la question 1.7

2) Programmes du PGEÉ

PE103 - Thermostat électronique programmable et PE11 Chaudière efficace

- i. GM13, doc. 1, page 32 et 33

Description du programme

Ce programme consiste à faire la promotion de thermostats électroniques programmables auprès des clients existants ainsi qu'auprès des nouveaux clients de Gaz Métro.

Gaz Métro entend poursuivre ses travaux au cours de l'année 2012-2013 afin d'offrir à sa clientèle une offre mieux adaptée à ses besoins, y compris pour le marché résidentiel. Par exemple, pour mieux rejoindre la clientèle de la nouvelle construction résidentielle, Gaz Métro pourrait proposer une offre combinant un thermostat électronique programmable admissible au programme PE103 ainsi qu'un système de chauffage combo à condensation admissible au programme *PE123-Combo à condensation*. Cette approche permettrait ainsi de mieux cibler les participants potentiels en fonction des marchés cibles et se traduira dans des outils de communication et de commercialisation intégrés (dépliants, site internet, etc.).

Demandes

2.1 Veuillez préciser si Gaz Métro offre toujours des thermostats électroniques programmables lors d'une demande d'aide financière pour une chaudière efficace ?

Réponse :

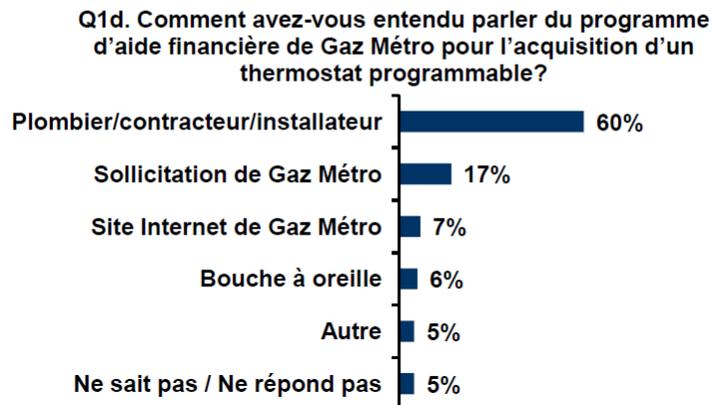
La dernière évaluation du programme de thermostat électronique programmable⁴ illustre les façons dont les participants ont pris connaissance du programme.

⁴ Examen administratif 2010 des rapports d'évaluation de programmes du PGEÉ et du FEÉ de Gaz Métro, Évaluation du Programme de thermostat électronique programmable (PE103) du Plan global en efficacité énergétique de Gaz Métro, pages 12 à 16

4.2.2. Façons dont les participants ont pris connaissance du programme

La figure suivante montre bien que les plombiers représentent la principale source d'information chez les participants au programme. Ces résultats sont bien alignés avec la stratégie de mise en marché que s'est donnée Gaz Métro pour ce programme.

Figure 3. Façons dont les participants ont pris connaissance du programme



Selon les résultats obtenus en lien avec la stratégie de mise en marché déployée, ce sont majoritairement les partenaires plombiers, les contracteurs ou les installateurs qui proposent le programme d'aide financière.

2.2 Veuillez préciser si Gaz Métro a un volet location, à la fois pour les chaudières efficaces et pour les thermostats électroniques programmables ?

Réponse :

Gaz Métro n'offre aucun volet location dans le cadre de son PGEE.

PE113 – Chauffe-eau sans réservoir et PE123 – Combo à condensation (projet pilote)

Référence

- i. GM13, doc. 1, page 35 et 37

Demande

2.3 Le programme PE123 offre des chauffe-eau à condensation avec accumulation ou sans réservoir. Puisque le programme Chauffe-eau sans réservoir (PE113) est déjà offert à la clientèle de Gaz Métro, pouvez-vous identifier les avantages comparatifs entre les deux programmes ?

Réponse :

Les principales différences entre ces deux programmes résident dans les niveaux d'efficacité des chauffe-eau admissibles et les applications ciblées.

Dans le cas du programme *PE113 Chauffe-eau sans réservoir*, l'application ciblée est la production d'eau chaude sanitaire et les chauffe-eau admissibles doivent afficher un facteur énergétique (FE) de 82 et plus.

Dans le cas du programme *PE123 Combo à condensation*, l'application ciblée est la production d'eau chaude sanitaire ainsi que le chauffage. Les chauffe-eau admissibles doivent afficher un facteur énergétique (FE) de 90 et plus.

Ces différences entre les deux programmes font en sorte que les économies unitaires attribuables au programme et le montant d'aide financière sont plus élevés pour le *PE123 Combo à condensation* que pour le *PE113 Chauffe-eau sans réservoir*.

Suivi et Évaluation

Référence

- i. GM13, doc. 1, page 41 et 45, suivi des rapports d'évaluation des PE202 et PE 210

« [56] La Régie, dans son rapport de suivi 2011 des évaluations du PGEÉ, considérait que les rapports d'évaluation des PE202-Chaudière à efficacité intermédiaire et PE210-Chaudières à condensation ne permettaient pas de valider entièrement l'impact énergétique de ces programmes. La Régie était notamment préoccupée par le fait que Gaz Métro ne possédait pas de données sur la quantité de chaudières installées sur son territoire ainsi que sur leur efficacité, ni d'information à l'égard du parc d'équipements de ses clients.

Page 45

Gaz Métro recommande donc à la Régie de ne pas procéder à la relève des données sur la quantité de chaudières installées sur son territoire ainsi que sur leur efficacité ou à l'égard du parc d'équipements de ses clients.

Gaz Métro compte cependant poursuivre ses efforts en compagnie des experts en évaluation afin de fournir les évaluations de programmes permettant à la Régie de juger de leur performance et ce, à l'intérieur des budgets que la Régie juge raisonnables.

Aucune évaluation n'est prévue pour ce programme durant l'année 2012-2013

Demande

2.4 Gaz Métro recommande de ne pas procéder à la relève des données sur la quantité et l'efficacité des chaudières installées sur son territoire, serait-il possible pour Gaz Métro d'effectuer plutôt un sondage par la poste, ou par téléphone pour avoir une image du parc de chaudières sur son territoire, donc d'avoir une image du potentiel réel technico-économique en économies d'énergie pour les programmes visant les équipements de chauffage ?

Réponse :

Gaz Métro a déjà évalué cette possibilité dans le cadre de la présente Cause tarifaire 2013 :

« L'expérience de Gaz Métro démontre que de procéder à un inventaire des équipements à distance, par entretien téléphonique par exemple, n'est pas indiqué pour obtenir des informations précises, telles que la marque, le modèle ou encore l'efficacité des équipements. Il s'agit d'informations techniques souvent peu accessibles ou qui nécessitent des connaissances particulières. Le taux de réponse de la clientèle risquerait d'être faible et ne pas permettre d'obtenir un relevé complet et fiable du parc d'équipements. »⁵

Demande de bonification CII Programme PE236

Référence

i. GM-13, doc. 1, page 61-62, PE236 – Bonification CII

Dans un souci d'homogénéité et de cohésion, le programme *Bonification CII* approuvé par la Régie afin de couvrir les besoins des MFR selon la nouvelle approche détaillée dans le dossier d'intégration des programmes du FEÉ au PGEÉ sera élargi pour couvrir les programmes du PGEÉ. Il s'agit d'une augmentation de l'enveloppe budgétaire déjà autorisée pour 2012-2013 qui permettra de bonifier l'aide financière accordée. Les modalités seront différentes selon le programme bonifié.

⁵ Cause tarifaire 2013, R-3809-2012, Gaz Métro-13, Document 1, p.42

Pour le programme *PE200-Chauffe-eau à efficacité intermédiaire*, la bonification additionnelle offerte représentera 100 % de l'aide financière du programme.

Pour le programme *PE202-Chaudière à efficacité intermédiaire*, la 1 bonification additionnelle offerte représentera 100 % de l'aide financière du programme.

Pour le programme *PE210-Chaudière à condensation*, la bonification additionnelle offerte représentera 100 % de l'aide financière du programme.

Pour le programme *PE212-Chauffe-eau à condensation*, la bonification additionnelle offerte représentera 100 % de l'aide financière du programme.

Les participants-bénéficiaires et les économies seront comptabilisés dans les programmes réguliers du marché CII. Des participants-bénéficiaires seront comptabilisés pour des fins statistiques seulement afin de calculer le nombre de MFR ou de ménages habitant des logements à vocation sociocommunautaire qui auront bénéficié du programme *Bonification CII*.

Demandes

2.5 Veuillez préciser si les coopératives d'habitations auront accès aux programmes CII, le cas échéant ?

Réponse :

Oui.

2.6 La preuve de Gaz Métro indique que pour les programmes PE202, PE210 et PE212, la bonification additionnelle offerte représentera 100 % de l'aide financière du programme. Pourriez-vous indiquer le montant de l'aide octroyée, de même que le % du surcoût auquel correspond cette aide financière pour chacun de ces programmes ?

Réponse :

Pour les programmes PE202, PE210 et PE212, il ne s'agit pas d'un montant d'aide financière fixe mais plutôt d'aide financière variable selon le modèle d'appareil installé. Le montant d'aide financière est fonction de la puissance de l'appareil, du surcoût, de l'efficacité et du matériel de l'échangeur. Cette méthode vise entre autres à éviter que des appareils voient leur surcoût complètement couvert par l'aide financière.

Le pourcentage moyen de surcoût couvert par les aides financières de ces programmes est de 38 %.

Dans le cas où une aide financière additionnelle en bonification de 100 % serait offerte, le pourcentage moyen de surcoût couvert par l'aide financière globale passerait donc à 76 %.

2.7 Est-ce que dans certain cas, le surcoût de la mesure pourrait être dépassé ? Si oui, avez-vous envisagé de limiter l'aide au surcoût de la mesure, ou si Gaz Métro envisage de fournir une aide au-delà du surcoût des mesures ?

Réponse :

Tel que précisé à la réponse 2.6, les programmes PE202, PE210 et PE212 sont dotés d'une méthode de calcul de l'aide financière visant à contrôler la portion du surcoût qui est couverte et ainsi empêcher les dépassements au-delà du surcoût. Gaz Métro ne juge donc pas requis de limiter autrement l'aide financière par rapport au surcoût de la mesure.

2.8 De plus, pourriez-vous indiquer, sous forme de tableau, les économies prévues pour le Plan 2012-2013 résultant de la bonification de ces programmes PE111, PE113 et PE123 ?

Réponse :

Aucune économie n'est prévue pour les programmes de bonification. Les économies seront comptabilisées dans les programmes réguliers du PGEÉ. Des participants-bénéficiaires seront comptabilisés pour des fins statistiques seulement afin de calculer le nombre de MFR ou de ménages habitant des logements à vocation sociocommunautaire qui auront bénéficié des programmes de bonification⁶.

Mise à jour du potentiel technico-économique.

- i. R-3809-2012, B-0184-GM-13, doc. 1 : PLAN GLOBAL EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Page 19

En comparant ces résultats avec ceux du PCMR accessible de 2,7 Mm³ estimés à l'étape précédente, on peut remarquer que les résultats des programmes actuels couvrent environ 33 % du PCMR accessible.

Il est important de rappeler que la prémisse utilisée pour estimer le PCMR accessible de 2,7 Mm³ est une aide financière qui couvre 90 % des surcoûts. Or actuellement, les aides financières de Gaz Métro ne sont pas calibrées pour couvrir une portion aussi importante des surcoûts. Le pourcentage de couverture des programmes de Gaz Métro par rapport au potentiel de programme est donc plus élevé que 33 %.

Page 20

⁶ R-3809-2012, Gaz-Métro-13, Document 1, p.38-39

PCMR accessible du marché commercial et institutionnel de Gaz Métro

En comparant ces résultats avec ceux du PCMR accessible de 22,7 Mm³ estimés à l'étape précédente, on peut remarquer que les résultats des programmes actuels couvrent environ 74 % du PCMR accessible.

Page 21

PCMR accessible du marché Industriel de Gaz Métro

En comparant ces résultats avec ceux du PCMR accessible de 25,1 Mm³ estimés à l'étape précédente, on peut remarquer que les résultats des programmes actuels couvrent environ 76 % du PCMR accessible.

Page 22

À partir d'un PTÉ estimé sur cinq ans à 702,2 Mm³, il a été possible d'estimer un PCMR accessible annuellement à Gaz Métro de 50,5 Mm³. À titre d'illustration, les résultats des programmes de Gaz Métro en 2010-2011 de 36,8 Mm³ représentent ainsi 73 % du PCMR accessible annuel estimé de 50,5 Mm³.

Demands

2.9 (Référence i) La preuve de Gaz Métro démontre une grande disparité de résultats entre les marchés résidentiel, CII et industriel quant à la réalisation d'un pourcentage significativement moins élevé du PCMR accessible pour le marché résidentiel avec uniquement 33 %, comparativement à 74 % pour le CII et à 76 % pour le marché Industriel. Comment expliquez-vous ces résultats ?

Réponse :

Plusieurs éléments peuvent expliquer cette différence. Sans toutefois prétendre que ces éléments couvrent l'ensemble de l'explication, notons que le développement de nouvelles technologies ainsi que la rentabilité des programmes peuvent certainement expliquer une partie de cet écart.

Au niveau du développement de nouvelles technologies, prenons par exemple la technologie des systèmes combos permettant de chauffer l'air et l'eau chaude domestique à partir d'un seul appareil qui fait dorénavant partie du potentiel au cours des cinq prochaines années alors que Gaz Métro n'avait pas de programme pour cette technologie en 2010-2011.

Au niveau de la rentabilité, malgré un potentiel technico-économique important de 7,7 Mm³ correspondant à un PCMR⁷ annuel de 0,77 Mm³, le programme de récupérateur de chaleur des eaux de drainage du FEÉ n'a jamais réussi à obtenir une rentabilité (TCTR) positive, ce qui a amené la Régie à mettre fin au programme en 2012. Cette technologie illustre donc un PCMR élevé, mais un potentiel de programme⁸ plus faible.

Quoique le développement de nouvelles technologies soit aussi possible au niveau des marchés commercial, institutionnel ou industriel, la taille plus importante des économies dans les marchés commercial, institutionnel et industriel permet d'obtenir une rentabilité

⁷ R-3809-2012-B-0188, page 9

⁸ Ibid

accrue des programmes favorisant un meilleur ratio entre le potentiel de programme et le PCMR.

2.10 Veuillez préciser si les programmes du PGEE offerts aux marchés commercial et institutionnel offrent une plus grande part du surcoût que les programmes offerts pour le marché résidentiel ?

Réponse :

Les méthodes d'établissement des aides financières sont propres à chaque programme. Les aides financières peuvent être fixes alors que pour plusieurs programmes, les aides financières varient selon différents paramètres d'un projet à l'autre. Le ratio de surcoût couvert par l'aide financière est alors lui aussi variable. C'est ce qui explique que ces programmes soient dotés de mécanismes limitant l'aide financière à un pourcentage maximum du surcoût.

La grande variabilité dans les programmes et l'absence d'uniformité par marché ne permettent donc pas à Gaz Métro de réaliser une analyse comparative en fonction des marchés et de conclure que les aides financières couvrent une partie plus importante des surcoûts pour un marché en particulier.

2.11 De vos connaissances des programmes, quels sont les programmes pouvant bénéficier d'une augmentation de la contribution pour le surcoût de la mesure tout en respectant le TCTR et notamment le TNT pour les marchés résidentiel, CII et industriel ?

Réponse :

Gaz Métro n'a pas procédé à ce genre d'analyse visant l'ensemble de ses programmes.

Les évaluations périodiques des programmes effectuées par des experts permettent d'examiner les différents paramètres, dont les aides financières des programmes, et de sonder les participants et les principaux intervenants afin de mesurer leur satisfaction et les pistes d'amélioration.

À terme, si des modifications sont requises, Gaz Métro s'assurera de les présenter dans ses dossiers tarifaires pour approbation par la Régie.

2.12 De votre connaissance des programmes, quels sont les programmes pouvant faire l'objet d'une promotion plus agressive pour obtenir des résultats supérieurs, pour les marchés résidentiel, CII ou industriel ?

Réponse :

Gaz Métro réfère le GRAME à la réponse à la question 2.11.

2.13 Y-a-t-il d'autres raisons que le calibrage pour la différence de résultats ?

Réponse :

Gaz Métro réfère le GRAME à la réponse à la question 2.9.

3) LES PROGRAMMES POUR LES MFR

Références

- i. **R-3809-2012**, B-0184-GM-13, doc. 1: PLAN GLOBAL EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE,

Page 11

De plus, au courant de l'année 2011-2012, Gaz Métro a maintenu son entente avec la FECHIMM afin de faciliter l'adhésion de participants à ses programmes MFR, tout en incluant les participants demeurant dans des coopératives d'habitation.

Également, Gaz Métro a entrepris des travaux permettant de déterminer les secteurs (RTA) où la concentration de MFR est potentiellement plus élevée dans le but de mettre en place des stratégies pour mieux les rejoindre. Pour ce faire, Gaz Métro a obtenu de Statistique Canada les données des revenus moyens par ménage pour les différents RTA du territoire de Gaz Métro. Ces données pourront être utilisées pour communiquer de façon plus ciblée les programmes du PGEÉ destinés à cette clientèle.

Page 38 et 39

PE126 Bonification Résidentielle

Dans un souci d'homogénéité et de cohésion, le programme *Bonification résidentielle* approuvé par la Régie 33 6 afin de couvrir les besoins des MFR selon la nouvelle approche détaillée dans le dossier d'intégration des programmes du FEÉ au PGEÉ34 7 sera élargi pour couvrir les programmes du PGEÉ. Il s'agit d'une augmentation de l'enveloppe monétaire déjà autorisée pour 2012-2013 qui permettra de bonifier l'aide financière accordée aux MFR lors de leur participation aux programmes du marché résidentiel du PGEÉ. Les modalités seront différentes selon le programme bonifié.

Pour le programme *PE103-Thermostat électronique programmable*, la bonification additionnelle offerte sera de 220 \$.

Pour le programme *PE111-Chaudière efficace*, la bonification additionnelle offerte représentera 100 % de l'aide financière du programme.

Pour le programme *PE113-Chauffe-eau sans réservoir*, la bonification additionnelle offerte représentera 100 % de l'aide financière du programme.

Pour le projet pilote *PE123-Combo à condensation*, la bonification additionnelle offerte représentera 100 % de l'aide financière du programme.

Les participants et les économies seront comptabilisés dans les programmes réguliers du marché résidentiel (PE103, PE111, PE113 et PE123). Les participants-bénéficiaires seront comptabilisés pour des fins statistiques seulement afin de calculer le nombre de MFR qui auront bénéficié du programme bonifié. Ces participants-bénéficiaires ne seront pas considérés en double aux fins des calculs des économies d'énergie ou encore des tests de rentabilité des programmes.

Aux fins de qualification des MFR, Gaz Métro utilisera la définition des MFR déjà retenue par la Régie.

Gaz Métro entend recourir à une firme externe afin de qualifier les clients MFR et les participants-bénéficiaires MFR.

Demandes

3.1 (réf. i) Gaz Métro indique dans sa preuve avoir entrepris des travaux permettant de déterminer les secteurs (RTA) où la concentration de MFR est potentiellement plus élevée dans le but de mettre en place des stratégies pour mieux les rejoindre. Veuillez préciser si GM a une approche visant à cibler divers milieux multiculturels pouvant avoir des barrières de langue ou culturelles, incluant les Premières Nations ? Si oui, veuillez préciser ?

Réponse :

Pour faciliter la mise en œuvre de ses programmes d'économie d'énergie bonifiés, Gaz Métro a entrepris une consultation auprès d'organismes qui interviennent auprès des MFR et auprès d'associations qui représentent les propriétaires d'immeubles susceptibles de louer des logements à des MFR. Cet exercice vise à échanger sur les volets des programmes qui posent davantage de défis, tels la stratégie de commercialisation et le processus de qualification des ménages. Les commentaires et les suggestions recueillis permettront, entre autres, de caractériser la clientèle cible et de mieux définir la stratégie de commercialisation.

3.2 Sinon, veuillez indiquer si GM prévoit avoir une approche ciblée pour viser ce type de clientèle de MFR ?

Réponse :

Gaz Métro réfère le GRAME à la réponse à la question 3.1.

3.3 (réf. i) Gaz Métro indiquait dans sa preuve qu'il a maintenu son entente avec la FECHIMM pour faciliter l'adhésion de participants à ses programmes MFR, tout en incluant les participants demeurant dans des coopératives d'habitation, veuillez confirmer que Gaz Métro conserve la qualification des MFR pour les coopératives ? Si oui, veuillez confirmer que la firme externe n'aura pas à qualifier les coopératives à titre de participants-bénéficiaires MFR ?

Réponse :

Oui.

La firme externe n'aura pas à qualifier les coopératives à titre de participants-bénéficiaires MFR⁹.

⁹ R-3790-2012, Gaz-Métro-1, Document 1, p.36

3.4 La preuve de Gaz Métro indique que pour les programmes PE111, PE113 et PE123, la bonification additionnelle offerte représentera 100 % de l'aide financière du programme. Pourriez-vous indiquer le montant de l'aide octroyée, de même que le % du surcoût auquel correspond cette aide financière pour chacun de ces programmes ?

Réponse :

Le tableau suivant résume l'aide financière octroyée par programme ainsi que le surcoût associé pour chacun des appareils avant aide financière.

	Aide financière régulière	Bonification à 100 %	Aide financière totale	Surcoût	% aide financière totale vs surcoût
PE111	700 \$	700 \$	1 400 \$	1 412 \$	99 %
PE113	250 \$	250 \$	500 \$	525 \$	95 %
PE123	550 \$	550 \$	1 100 \$	992 \$	111 %

3.5 Est-ce que dans certain cas, le surcoût de la mesure sera dépassé ?

Réponse :

Seul le programme PE123 présente une aide financière totale (régulière et bonifiée) qui pourrait dépasser légèrement le surcoût dans le cas où 100 % des ménages de l'immeuble sont des MFR.

3.6 De plus, pourriez-vous indiquer, sous forme de tableau, les économies prévues pour le Plan 2012-2013 résultant de la bonification de ces programmes PE111, PE113 et PE123 ?

Réponse :

Gaz Métro réfère le GRAME à la réponse à la question 2.8.

4 RÉDUCTION DES EXTERNALITÉS ENVIRONNEMENTALES ET CASEP

Références

- i. R-3809-2012, B-0185-GM-13, doc. 2 : TABLEAU IV ET V RAPPORT DE SUIVI – EXTERNALITÉ ENVIRONNEMENTALES EN \$ ET EN KG
- ii. R-3809-2012, B-0190-Gaz Métro -13- doc 7 COMPTE D'AIDE À LA SUBSTITUTION D'ÉNERGIES PLUS POLLUANTES, page 2

Le tableau II présente les résultats au 30 septembre 2012. On y voit que les sommes versées 1 s'élèvent à 2 256 138 \$. Cela représente 434 clients, pour un volume de 4 722 857 m³ 2 (équivalent à 5 676 500 litres de mazout no 2), permettant de déplacer 6 540 t éq CO₂.

- iii. Décision D-2012-076, dossier R-3693-2009, par. 217

[217] La Régie reconnaît que la mise en place d'un incitatif à la valorisation des crédits d'émissions est intéressante pour les clients et le distributeur. Elle constate cependant qu'il existe actuellement beaucoup d'incertitude quant aux prix et aux modalités de fonctionnement du nouveau règlement auquel le Groupe de travail réfère. Elle note que ce nouveau règlement ne devrait vraisemblablement s'appliquer aux activités de Gaz Métro qu'à compter du 1er janvier 2015. **(Notre surligné)**

- iv. Décision D-2012-076, dossier R-3693-2009, par. 208

[208] La Régie ne partage pas l'avis du Groupe de travail et considère qu'il y a lieu de maintenir le CASEP dans sa forme actuelle. Elle juge que l'objectif du programme doit demeurer le remplacement d'énergies plus polluantes par le gaz naturel.

[213] Par ailleurs, la Régie reconnaît que la valeur des bénéfices environnementaux liés au CASEP est difficile à évaluer actuellement. **Elle ne retient donc pas la proposition de la FCEI d'imposer un plafond de subvention lié à la valeur des réductions de CO₂ obtenues.**

- v. Gaz Métro – 7, Document 1-FAITS SAILLANTS DE LA CAUSE TARIFAIRE 2013 PHASE 2, Page 11, section 2.7 - CASEP

Dans le dossier R-3693-2009, le Groupe de travail avait proposé le maintien du CASEP dans sa forme actuelle et avait réaffirmé l'objectif du programme de favoriser le remplacement de formes d'énergies plus polluantes par du gaz naturel. Puisque la Régie accepte de maintenir le CASEP dans sa forme actuelle, Gaz Métro propose d'inclure un montant de 1 M\$ à son coût de service de 2013.

- vi. Décision D-2012-076 : Dossier R-3693-2009, par. 188 à 189, Section 3.3 Éléments périphériques

[188] La proposition du Groupe de travail comprend des éléments que la Régie qualifie de périphériques, c'est-à-dire des éléments qui peuvent être mis en place, indépendamment du mécanisme approuvé

[189] La Régie inclut dans cette catégorie les éléments suivants :

- l'incitatif à l'efficacité énergétique;
- le compte d'aide au soutien social (CASS);
- le CASEP;
- l'incitatif à la réduction des émissions de gaz à effet de serre;
- l'incitatif à l'injection de biométhane.

- vii. Dossier R-3752-2011, phase 2, Gaz Métro – 3, Document 4.4, p. 3, Réponse 2.5, Tableau intitulé «Proportion des clients ayant bénéficié d'un PRC et d'un PEÉ auxquels un CASEP a été payé»

**Proportion des clients ayant bénéficié d'un PRC
et d'un PEÉ auxquels un CASEP a été payé**

Année	Proportion
2008-2009	4,9 %
2009-2010	1,5 %

Demandes

4.1 (Référence i) Concernant les réalisations exprimées en KG, pourriez-vous transposer ces résultats globaux en tonnes de CO₂ équivalent ?

Réponse :

En convertissant les résultats¹⁰ prévus des programmes du PGEE pour les années en tonnes de CO₂ équivalent, les résultats sont :

2013 : 58 745 tonnes de CO₂

2014 : 59 905 tonnes de CO₂

2015 : 60 883 tonnes de CO₂

4.2 (Référence ii) Veuillez préciser si ces résultats incluent les réductions résultant de la substitution de mazout vers le gaz naturel résultant de l'aide du CASEP, qui est de l'ordre de 6 540 t équivalente de CO₂?

Réponse :

Gaz Métro le confirme.

¹⁰ R-3809-2012-B-0185, page 11

Préambule

(Référence vi et vii) Dans sa décision D-2012-076, aux paragraphes 188 et 189, la Régie qualifie de périphérique à la fois l'incitatif à l'efficacité énergétique, l'incitatif à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'incitatif à l'injection de biométhane. Au dossier R-3752-2011, Gaz Métro nous indiquait la proportion de clients ayant bénéficié d'un PRC auquel un CASDEP a été payé.

Demandes

4.5 Afin de compléter les informations fournies au dossier R-3752-2011, veuillez présenter le nombre de clients qui reçoivent à la fois des aides financières du PRC et du PRCC en même temps que des aides du CASEP ou du PGEÉ pour le surcoût pour l'achat d'appareils plus performants. Veuillez indiquer également le total des aides reçues en provenance du PGEÉ, du CASEP et en provenance du PRC ou du PRCC en 2011-2012.

Réponse :

La demande, telle qu'énoncée, implique une réponse égale à 0, puisqu'un client ne peut pas recevoir à la fois une aide financière du PRC et une aide financière du PRRC. Gaz Métro répond néanmoins à la question sur la même base que celle de la référence vii en fournissant les données des nouvelles ventes et de maintien pour lesquelles une aide financière PRC ou PRRC a été engagée¹¹ et ce, selon les combinaisons possibles avec les autres aides financières (PEÉ et CASEP). Les tableaux qui suivent sont donc tous sur la base des nouvelles ventes de 2011-2012 et les montants sont ceux engagés.

Année 2011-2012 : PRC

	Nombre ayant reçu PRC	Nombre ayant reçu PRC-PEÉ	Nombre ayant reçu PRC-CASEP	Nombre ayant reçu PRC-PEÉ-CASEP	Proportion ayant reçu les 3 aides financières
Total	6 452	3 453	420	317	4,9%

Année 2011-2012 : PRRC

	Nombre ayant reçu PRRC	Nombre ayant reçu PRRC-PEÉ
Total	1 537	1 031

¹¹ La définition de « engagé » est la même que celle du Rapport annuel 2012 (R-3831-2012), B-0058, Gaz Métro-13, Document 5, pages 11-12. Ce sont des ventes signées dans l'année 2012 équivalentes à celles que l'on retrouve au tableau 4.

Aides financières totales engagées en 2011-2012

	PRC	PRRC	PEÉ	CASEP
Total	17 590 165 \$	5 118 470\$	7 048 088\$	980 150\$

4.6 Veuillez également estimer la réduction d'émissions de GES résultant du transfert de ces clients du mazout au gaz naturel de même que les économies d'énergie résultant de l'installation d'appareils efficaces.

Réponse :

Si le GRAME fait référence aux 317 clients qui ont eu accès aux trois types d'aide financière (PRC-PEÉ-CASEP), le volume de nouvelles ventes est de 1 367 181 m³. Donc, à efficacité égale des appareils, ces clients vont réduire leurs émissions de GES de 1 050 tonnes de CO₂ en consommant du gaz naturel au lieu du mazout léger. En appliquant le mètre cube moyen d'économies du PGEÉ¹² pour les participants affaires (PE202) et résidentiels (PE111), on peut estimer que les économies de ces 317 clients sont de l'ordre de 660 116 m³.

¹² Les économies unitaires (m³) bruts réels présentées dans le rapport annuel ont été utilisées (R-3831-2012, Gaz Métro-12, Document 3, pages 13 et 28.

5 MÉTHODE DE CALCUL DU TCTR

Références

- i. **R-3809-2012**, B-0184-GM-13, doc. 1 : PLAN GLOBAL EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, section 4.2 LES COÛTS ÉVITÉS DE GAZ MÉTRO, PAGE 28 ET 29

Pour faire suite à la réalisation du balisage des méthodologies de 1 calcul du TCTR, Gaz Métro considère que certaines données pourraient éventuellement faire partie de ses coûts évités. Par exemple, le 15 décembre 2011, le gouvernement du Québec adoptait le *Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre*. **Le Règlement prévoit que les grands clients de Gaz Métro émettant plus de 25 000 tonnes de GES annuellement y seront assujettis dès le 1er janvier 2013 et que ces derniers pourraient, dans le cadre des ventes aux enchères sous l'égide du gouvernement, payer pour des droits d'émission avec un prix plancher de 10 \$/tonne.** Les volumes économisés avec les mesures d'efficacité énergétique mises en place par ces clients réduiront d'autant les droits d'émission qui devraient être acquis par ces grands clients afin de couvrir leurs émissions annuelles. Ainsi, le coût des droits d'émission évités pourrait faire partie des coûts évités des mesures d'efficacité énergétique offertes à ces clients. (notre surligné)

Demandes

5.1 (Réf. i) Gaz Métro indique que *Pour faire suite à la réalisation du balisage des méthodologies de calcul du TCTR, Gaz Métro considère que certaines données pourraient éventuellement faire partie de ses coûts évités* : Veuillez identifier la liste des données qui pourraient faire partie des coûts évités ?

Réponse :

Gaz Métro n'est pas en mesure d'identifier une liste exhaustive des données qui pourraient éventuellement faire partie des coûts évités. Outre l'exemple détaillé dans le préambule, Gaz Métro réfère le GRAME à la section 8 du «*Balisage des méthodes de calcul du test du coût total en ressources – TCTR*»¹³ dans la mesure où ces données peuvent être considérées comme un coût évité.

Préambule

Le GRAME aborde dans cette section la question des externalités environnementales et des droits de propriétés, de même que la récupération monétaires de la valeur marchande de ces attributs environnementaux.

¹³ R-3809-2012-B-0187, page 30.

Tel que le mentionne Gaz Métro dans sa preuve (réf. i), certains grands clients seront assujettis en 2013 et vont devoir payer des droits d'émission à un prix plancher de 10 \$/tonne. Gaz Métro précise que des volumes économisés grâce à des mesures d'efficacité énergétique réduisant le besoin de ces grands clients en droits d'émission et que par conséquent, le coût des droits d'émission évités pourrait faire partie des coûts évités des mesures d'efficacité énergétique offertes à ces clients.

Le GRAME est préoccupé par l'augmentation des coûts reliés à l'efficacité énergétique et souhaite s'assurer que ces coûts soient utilisés judicieusement afin de maximiser leurs résultats en termes d'unités économisées et de réduction des externalités environnementales. À titre d'exemple, les ententes d'aide financière (PRC, PRRC, PGEÉ, CASEP) négociées en 2013 avec les clients de Gaz Métro pourraient faire l'objet d'une clause de réserve portant sur la valeur marchande des droits d'émission, ou une réduction de l'aide financière équivalente ou inférieure à la valeur de ces attributs environnementaux.

Demandes

5.2 Les ententes d'aide financière (PRC, PRRC, PGEÉ, CASEP) qui seront négociées en 2013 avec les clients de Gaz Métro prévoient-elles ou pourraient-elles faire l'objet d'une clause de réserve portant sur la valeur marchande des droits d'émission ou de crédits compensatoires, ou d'une réduction de l'aide financière correspondant à cette valeur marchande ou à une partie de celle-ci ?

Réponse :

Les ententes d'aide financière ne contiennent pas de « clause de réserve » et Gaz Métro ne croit pas qu'une telle clause devrait apparaître à ces ententes.

En effet, considérant la mise en place du Système de plafonnement et d'échange (SPEDE) qui couvre les émissions des grands émetteurs depuis le 1^{er} janvier 2013 et qui couvrira celles des autres émetteurs à partir du 1^{er} janvier 2015, le fait d'intégrer une clause de réserve portant sur la valeur marchande des droits d'émission ou de crédits compensatoires ou autre ne permettrait pas à Gaz Métro de tirer davantage profit des réductions.

Les réductions de gaz à effet de serre (GES) issues des programmes de Gaz Métro seront déjà considérées par le SPEDE et se traduiront par des droits d'émission évités, autant à court terme pour les grands émetteurs, qu'à moyen terme pour les autres émetteurs. En tentant de valoriser à nouveau ces mêmes réductions, il en résulterait une double comptabilisation de ces mêmes réductions.

5.3 Advenant un partage des bénéfices des attributs environnementaux, donc une réduction des coûts des programmes pour Gaz Métro et sa clientèle, Gaz Métro pourrait-elle envisager également l'intégration de cette réduction de coûts aux tests de neutralité tarifaire (TNT), aux tests du participant (TP) et aux tests du coût total en ressource (TCTR), et ainsi améliorer les résultats de ces tests et réduire l'impact sur ses tarifs ?

Réponse :

Non. Gaz Métro réfère le GRAME à la réponse à la question 5.2

5.4 (Réf. i) Gaz Métro indique que *le coût des droits d'émission évités pourrait faire partie des coûts évités des mesures d'efficacité énergétique offertes à ces clients*. Veuillez préciser si Gaz Métro sera en mesure d'identifier les clients qui sont assujettis à partir du 1^{er} janvier 2013 au Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre lorsque ceux-ci déposeront une demande d'aide financière au PGEÉ ou dans le cadre du CASEP ou des programmes d'aides du PRC et du PRRC ?

Réponse :

L'identification des clients assujettis sera possible à partir du moment où la liste sera rendue publique par le gouvernement.

5.5 Gaz Métro serait-elle en mesure d'identifier, avec ses clients, la valeur ajoutée d'une réduction des droits d'émission payables (prix plancher de 10 \$/tonne : ré. ii) par le client assujetti, ou éventuellement la valeur des crédits compensatoires qui pourraient résulter de projets financés par le PGEÉ de Gaz Métro, ou par tout autre programme ?

Réponse :

La valeur ajoutée d'une réduction des droits d'émission payable sera fonction du coût évité des droits d'émission qui auraient dû être acquis de gré à gré ou lors des ventes aux enchères organisées dans le cadre du SPEDE. L'identification de cette valeur ajoutée sera fonction des informations alors disponibles.

5.6 Gaz Métro est-elle en mesure d'identifier la valeur **des coûts évités** découlant des projets d'investissements faisant l'objet d'un financement par un ou des programmes du PGEÉ et de les intégrer au coût évité ?

Réponse :

Gaz Métro réfère le GRAME à la réponse à la question 5.5 et à la réponse à la question 22.4 de la Régie, à la pièce Gaz Métro-18, Document 1.

ÉTABLISSEMENT DES REVENUS REQUIS

6) Mode de partage des trop-perçus (« TP ») et manques à gagner (« MAG »)

Références

- i. R-3809-2012-B-0127-Gaz Métro – 7, Document 1-FAITS SAILLANTS DE LA CAUSE TARIFAIRE 2013 PHASE 2, page 7, section 2.1 Mode de partage en distribution

Au paragraphe 232 de la décision D-2012-076, la Régie demande à Gaz Métro de proposer un mode de partage des trop-perçus (« TP ») et manques à gagner (« MAG ») pour l'année financière 2012-2013. Gaz Métro propose un mode de partage symétrique des TP et MAG de distribution selon la formule suivante :

- Les TP/MAG équivalant aux premiers cinquante (50) points de base de variation par rapport au taux de rendement de base autorisé seraient alloués à 100 % au distributeur;
- Les TP/MAG équivalant aux cent (100) points de base subséquents de variation par rapport au taux de rendement de base autorisé seraient partagés également (50/50) entre le distributeur et la clientèle; et

Les TP/MAG supérieurs à cent cinquante (150) points de base de variation par rapport au taux de rendement de base autorisé seraient alloués à 100 % à la clientèle.

- ii. R-3809-2012-B-0183-Gaz métro -12- doc 24, page 5 et 6

Gaz Métro considère qu'un impact de 100 points de base sur le rendement autorisé est significatif et que le distributeur aura donc un incitatif en cours d'année à prendre les meilleures actions possibles dans son intérêt et celui de la clientèle une fois que le coût de service aura été établi par la Régie.

Demandes

6.1 Gaz Métro propose que les TP/MAG équivalant aux premiers cinquante (50) points de base de variation par rapport au taux de rendement de base autorisé soient alloués à 100 % au Distributeur. Veuillez préciser l'impact potentiel sur les prévisions du Distributeur quant à ses coûts de distribution ?

Réponse :

La proposition de Gaz Métro relative au partage du trop-perçu et du manque à gagner n'a aucun impact sur la prévision des coûts de distribution. Gaz Métro, dans le cadre de la Cause tarifaire 2013, a déposé les meilleures prévisions possibles aux fins de l'établissement du coût de service et des tarifs.

6.2 Quelle est la garantie que Gaz Métro n'ait pas surévalué ses coûts de distribution pour s'assurer qu'il n'y ait pas de MAG et que pour les 150 premiers points de base, Gaz Métro puisse obtenir des TP ?

Réponse :

Le processus réglementaire permet à la Régie et aux intervenants reconnus au dossier 2013 de faire un examen complet et détaillé du revenu requis du distributeur. En complément d'information, voir la réponse à la question 8.10 de l'UC, à la pièce Gaz Métro-18, Document 8.

6.3 Veuillez préciser pourquoi Gaz Métro a choisi une première borne de 50 points de base (au lieu de 25 points de base, par exemple) et pourquoi avoir choisi une deuxième borne à 150 points de base, donc un partage 50/50 pour les cent (100) point de base subséquents de variation, au lieu de toute autre valeur ? Y a-t-il des raisons spécifiques à ces choix ?

Réponse :

Gaz Métro considère que la plage supportée à 100 % par Gaz Métro pour les 50 premiers points de base augmente le caractère incitatif. En supposant que le coût de service ou le mécanisme incitatif à venir sont bien calibrés, les premiers points de base sont ceux sur lesquels Gaz Métro a le plus de contrôle puisque le résultat dépend d'activités courantes du distributeur. Toutefois, Gaz Métro est d'avis que les clients doivent aussi bénéficier/supporter les TP/MAG et ceci semble en ligne avec la décision de la Régie dans le cadre du mécanisme incitatif. Ainsi, Gaz Métro propose la seconde plage intégrant un partage à 50/50 des TP/MAG. Afin de plafonner l'impact à 100 points de base permettant de limiter la variabilité du rendement réalisé, Gaz Métro propose que les clients bénéficient/supportent les gains/pertes de productivité au-delà de 150 points de base. Gaz Métro rappelle qu'un impact de 100 points de base sur le rendement autorisé de Gaz Métro est significatif et que le distributeur aura donc un très fort incitatif à prendre les meilleures actions possible dans son intérêt et celui de la clientèle.

6.4 Gaz Métro indique qu'un *impact maximal de 100 points de base sur le rendement autorisé est significatif*, veuillez indiquer la valeur monétaire d'un tel impact, de même que la différence de rendement pour Gaz Métro d'un tel impact ?

Réponse :

Une variation, à la hausse ou à la baisse, de 100 points de base sur le rendement de base autorisé aurait une valeur monétaire évaluée à environ 10 M\$ avant impôts.

GESTION DES ACTIFS

7. Stratégie de gestion des actifs

Références

- i. R-3809-2012-B-0133-Gaz métro-9 doc 1 STRATÉGIE DE GESTION DES ACTIFS

1.1 Sommaire des phases précédentes

Rappelons que les six valeurs d'affaires de Gaz Métro sont la sécurité, la fiabilité d'approvisionnement, les impacts financiers, la conformité légale et réglementaire, la réputation de l'entreprise et la protection de l'environnement.

L'inventaire des actifs a également été fait et un premier bilan de santé de ces actifs a été réalisé sur la base des données disponibles. En outre, les quatre catégories de projets d'investissement ont été définies.

Enfin, un exercice préliminaire a également permis d'identifier quatre risques à considérer en priorité, soit les régulateurs intérieurs, les joints mécaniques, les branchements sans colonne montante et les conduites intérieures franchissant des murs coupe-feu.

La phase 2 (Cause tarifaire 2012) était orientée vers la réalisation d'analyses de risques systématiques des quatre risques identifiés au cours de la phase 1.

Le travail effectué au cours de la dernière année permet en outre à Gaz Métro de soumettre à la Régie un plan pluriannuel des coûts anticipés pour les prochaines années selon les diverses catégories d'investissement qui ont été définies dans le cadre de la phase 1.

Page 5

Les ajustements qui y seront apportés au cours des prochaines années s'inscriront dans une approche d'amélioration continue et non dans une refonte substantielle et fondamentale de la stratégie. Gaz Métro œuvrera à faire vivre la nouvelle approche développée.

Page 7 2.1 Processus « Identification des menaces »

- Quel est l'objectif du processus d'identification des menaces?

Ce processus a pour objectif d'identifier les menaces qui pourraient affecter les différentes catégories d'actifs de Gaz Métro. Pour ce faire, chaque employé doit, dans le cadre de la réalisation des programmes préventifs et correctifs ainsi que des interventions d'urgence, saisir toutes les informations pertinentes sur les événements qui constituent des incidents, soit :

- les fuites souterraines;
- les accumulations de gaz dans les bâtiments excédant 5 % de la limite inférieure d'explosivité (L.I.E.); et
- les situations inusitées ou jugées préoccupantes.

Page 12

3 ÉCHÉANCIER ET COÛTS TOTAUX ANTICIPÉS POUR LES PROCHAINES ANNÉES

L'opérationnalisation de la stratégie de gestion des actifs permet à Gaz Métro d'établir les prévisions des investissements nécessaires pour les prochaines années.

Ces prévisions sont basées sur

- l'historique des travaux correctifs urgents requis pour colmater les fuites sur le réseau (bris par les tiers, corrosion, etc.).

Page 20

Gaz Métro est aussi à mettre sur pied un programme d'inspection des installations intérieures qui n'est pas prévu dans ses activités actuellement. Ce programme aura un impact à la hausse sur ses dépenses d'exploitation. Les dépenses liées à ce projet sont en cours d'évaluation

Demandes

7.1 Lors de rejets de gaz naturel suite à des fuites de gaz, pourriez-vous préciser si ces fuites sont comptabilisées. Par exemple, ces fuites feront-elles parties du total des émissions de Gaz Métro?

Réponse :

Les fuites sur le réseau sont comptabilisées et font partie du total des émissions de gaz à effet de serre de Gaz Métro.

7.2 Par exemple, dans le cadre de l'historique des travaux correctifs urgents requis pour colmater les fuites sur le réseau (bris par les tiers, corrosion, etc.), avez-vous établi une compilation des émissions résultant de ces fuites ? Si oui, veuillez produire cet historique ? Sinon, techniquement, est-ce possible d'établir une compilation des émissions qui résultent de ces fuites ? Veuillez expliquer ?

Réponse :

Une compilation des fuites « Bris par les tiers » sur le réseau est effectuée par Gaz Métro. Des rapports sont produits et envoyés au ministère du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs sur une base mensuelle depuis plus de 10 ans.

Une compilation des fuites autres que les bris par les tiers sur le réseau est effectuée par Gaz Métro et est intégrée au rapport annuel qui est envoyé à la Régie du bâtiment du Québec.

Le *Rapport d'émission de gaz dans l'atmosphère* (annexe 1) et l'*État du réseau de distribution de gaz* (annexe 2) sont joints au présent document.

7.4 Le programme d'inspection des installations intérieures pourrait-il aussi contribuer à réduire les fuites à priori ? Avez-vous une estimation ou une projection de ces réductions en termes d'unités de gaz naturel ?

Réponse :

Non, le programme d'inspection des installations intérieures est un programme préventif qui permet d'évaluer l'état des installations de Gaz Métro et apporter les correctifs requis, le cas échéant.

ENDROIT	DATE	DURÉE min.	ORIFICE LONGUEUR	CLASSE DE PRESSION	BRANCHEMENT OU CONDUITE	VOLUME PERDU	
						METRES CUBES	KILOGRAMMES
Inter.Rolland et Pont Lachaine, Ste-Adèle	4	115	93,5 mm	400	Conduite	1955,0	1382
314 Rte 138, St-Augustin-de-Desmaures	12	83	21,9 mm	400	Bris Équipement	650,9	460
5658 Ave. Du Parc, Montréal	18	17	21,9 mm	400	Branchement	140,2	99
670 Des Sureaux, Boucherville	26	26	81,07 mm	400	Conduite	38859,3	27474
6706 Christophe-Colomb, Montréal	28	44	6,18 mm	400	Branchement	39	28
585 Principale, Lachute	29	147	21,9 mm	400	Bris Équipement	1171,1	828

* Trois trous de 1mm, 0,36mm et 0,06mm

TOTAL: 42815,5 30271

Sans perte de gaz ou non calculable *

ENDROIT	DATE	DURÉE	ORIFICE LONGUEUR	CLASSE DE PRESSION	BRANCHEMENT OU CONDUITE	VOLUME PERDU	
						METRES CUBES	KILOGRAMMES
2494 De Maisonneuve Est, Montréal	3				Bris Équipement	Non Calculable	
342 St-Joseph, La Tuque	5				Bris Équipement	Non Calculable	
616 Oak, St-Lambert	11				Branchement	Non Calculable	
205 Labelle, Rosemère	12				Bris Équipement	Non Calculable	
405 Boul. De Maisonneuve Est, Montréal	16				Branchement	Non Calculable	
5465 Resther, Montréal	16				Branchement	Non Calculable	
418 Des Industries, Le Gardeur	24				Bris Équipement	Pas de Fuite	
996 Jean Talon Ouest, Montréal	25				Bris Équipement	Non Calculable	

*Fuite arrêtée avant l'arrivée de nos employés, ouverture obstruée par piquet ou autre, présence d'un limiteur de débit (fuite négligeable)

RÉVISION:

ENDROIT	DATE	DURÉE min.	ORIFICE LONGUEUR	CLASSE DE PRESSION	BRANCHEMENT OU CONDUITE	VOLUME PERDU	
						METRES CUBES	KILOGRAMMES
1092 Ste-Marguerite, Trois-Rivières	1	144	6,35 mm	400	Conduite	130,8	92
250 Avenue Du Parc, Waterloo	6	187	21,9 mm	400	Bris Équipement	1033,8	731
126 De Carleton, Trois-Rivières	7	14	33,8 mm	400	Conduite	138,7	98
16460 Savoie, St-Hyacinthe	7	53	31,75 mm	400	Conduite	846,5	598
8680 Leduc, Brossard	7	80	49,3 mm	400	Branchement	1288,8	911
2940 Rachel, Montréal	11	67	28,66 mm	400	Branchement	1053,2	745
5635 Fullum, Montréal	11	48	19,05 mm	400	Bris Équipement	61,4	43
6210 Chemin Deacon, Montréal	12	104	14,78 mm	400	Branchement	410,2	290
945 Cabana, Sherbrooke	14	34	20 mm	400	Bris Équipement	130,8	92
3525 Lépine, Laval	14	118	1,6 mm	400	Branchement	4,9	3
982 St-Maurice, Trois-Rivières	15	39	21,9 mm	400	Branchement	207,2	146
6655 Boul. Monk, Montréal	20	363	137,7 mm	400	Conduite	127365,3	90047
3200 St-Charles, St-Hyacinthe	24	32	25,4 mm	400	Branchement	245,3	173
700 Notre-Dame, St-Narcisse	25	120	4,96 mm	400	Bris Équipement	69,6	49
5790 Avenue De Monkland, Montréal	28	61	30 mm	400	Branchement	1134,3	802

* Trois trous de 1mm, 0,36mm et 0,06mm

TOTAL: 134120,8 94823

Sans perte de gaz ou non calculable *

ENDROIT	DATE	DURÉE	ORIFICE LONGUEUR	CLASSE DE PRESSION	BRANCHEMENT OU CONDUITE	VOLUME PERDU	
						METRES CUBES	KILOGRAMMES
71 D'Iberville, Berthierville	1				Bris Équipement	Pas de Fuite	
5 Claude-Vivier, Ile des Sœurs	2				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
792 St-Jacques, St-Jean-sur-Richelieu	4				Bris Équipement	Pas de Fuite	
4800 Papineau, Montréal	5				Bris Équipement	Non Calculable	
7480 Mauriac, Brossard	6				Branchement	Non Calculable	
163 Murray, Montréal	7				Branchement	Non Calculable	
655 Pierre-Bertrand, Québec	9				Bris Équipement	Non Calculable	
626 De la Congrégation, Montréal	10				Bris Équipement	Non Calculable	
4196 De Châteaubriand, Montréal	11				Bris Équipement	Non Calculable	
1374 Ste-Catherine Ouest, Montréal	14				Bris Équipement	Non Calculable	
621 De la Sablière, Bois des Fillion	14				Branchement	Pas de Fuite	
1567 Dufresne, Montréal	16				Branchement	Pas de Fuite	
Près du 432 Laliberté, Rouyn-Noranda	16				Conduite	Pas de Fuite	
337 Beaudoin, Montréal	16				Branchement	Non Calculable	
432 Laliberté, Rouyn-Noranda	18				Conduite	Pas de Fuite	
455 St-Jean, Longueuil	18				Branchement	Non Calculable	
2205 / 2207 Chambois, Mascouche	22				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
1000 René Levesque Est, Montréal	24				Branchement	Non Calculable	
652 Des Sureaux, Boucherville	28				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	

*Fuite arrêtée avant l'arrivée de nos employés, ouverture obstruée par piquet ou autre, présence d'un limiteur de débit (fuite négligeable)

RÉVISION:

ENDROIT	DATE	DURÉE min.	ORIFICE LONGUEUR	CLASSE DE PRESSION	BRANCHEMENT OU CONDUITE	VOLUME PERDU	
						METRES CUBES	KILOGRAMMES
5400 Paré, Mont-Royal	3	62	26,7 mm	400	Bris Équipement	690,4	488
110 Ste-Thérèse, Montréal	10	75	12,36 mm	400	Bris Équipement	261,7	185
3000 Cartier, St-Hyacinthe	10	51	3,18 mm	400	Bris Équipement	12,5	9
5531 Boul. Laurier, Terrebonne	14	38	1,79 mm	400	Branchement	3,2	2
4401 De Bordeaux, Montréal	16	38	26,7 mm	400	Branchement	373,7	264
457 Des Anémones, Laval	17	73	49,3 mm	400	Conduite	1691,1	1196
675 Des Actionnaires, Chicoutimi	24	47	11,28 mm	400	Branchement	131,1	93
Avenue Hearne, Pointe-Claire	24	215	30,1 mm	400	Conduite	4150	2934
14 Michel, Kirkland	24	43	13,39 mm	175	Branchement	41,6	29
29 Ch. Côte-Ste-Catherine, Montréal	29	126	5 mm	400	Branchement	73,2	52
9 Gratton, Ste-Thérèse	30	39	38,1 mm	400	Conduite	1105,5	782

* Trois trous de 1mm, 0,36mm et 0,06mm

TOTAL: 8534,0 6034

Sans perte de gaz ou non calculable *

ENDROIT	DATE	DURÉE	ORIFICE LONGUEUR	CLASSE DE PRESSION	BRANCHEMENT OU CONDUITE	VOLUME PERDU	
						METRES CUBES	KILOGRAMMES
3460 Francis-Hughes, Laval	1				Bris Équipement	Pas de Fuite	
430 Learmonth, Québec	7				Bris Équipement	Non Calculable	
600 Graham, Mont-Royal	7				Bris Équipement	Non Calculable	
2350 St-Patrick, Montréal	8				Bris Équipement	Non Calculable	
185 Alexandre, Sherbrooke	8				Bris Équipement	Pas de Fuite	
163 Murray, Montréal	10				Bris Équipement	Non Calculable	
10950 Boul. Perras, Montréal	14				Branchement	Non Calculable	
7000 Boul. Maurice Duplessis, Montréal	17				Bris Équipement	Non Calculable	
3801 University, Montréal	18				Branchement	Pas de Fuite	
1300 De la Faune, Québec	19				Bris Équipement	Non Calculable	
6558 St-André, Montréal	21				Bris Équipement	Non Calculable	
3863 Hampton, Montréal	23				Bris Équipement	Non Calculable	
750 Des Érables, Salaberry de Valleyfield	28				Branchement	Non Calculable	
780 Gilles Villeneuve, Berthierville	29				Bris Équipement	Non Calculable	

*Fuite arrêtée avant l'arrivée de nos employés, ouverture obstruée par piquet ou autre, présence d'un limiteur de débit (fuite négligeable)

RÉVISION:

ENDROIT	DATE	DURÉE min.	ORIFICE LONGUEUR	CLASSE DE PRESSION	BRANCHEMENT OU CONDUITE	VOLUME PERDU	
						METRES CUBES	KILOGRAMMES
3096 Goyer, Montréal	6	3	22,57 mm	400	Branchement	33,8	24
1591 Bélanger, Montréal	11	52	26,7 mm	400	Branchement	511,3	361
160 Boul. Maple, Châteauguay	15	85	26,7 mm	400	Branchement	502,9	356
2169 Cuvillier, Montréal	19	54	7,98 m	400	Branchement	79,3	56
300 De L'Avenir, Lavaltrie	21	26	49,3 mm	400	Conduite	375,6	266
2210 Ave. De Lorimier	21	220	8,23 mm	400	Bris Équipement	1980	1400
2055 Holmes, St-Hubert	21	78	26,7 mm	400	Branchement	546	386
262 Ste-Catherine Ouest, Montréal	21	55	26,7 mm	60	Branchement	540,8	382
7181 St-Hubert, Montréal	24	105	26,7 mm	400	Bris Équipement	875	619
Georges Guilbault, Mirabel	26	53	49,3 mm	400	Conduite	1348,4	953
132 Avenue Easton, Montréal Ouest	27	149	30 mm	400	Conduite	3027	2140

* Trois trous de 1mm, 0,36mm et 0,06mm

TOTAL: 9820,1 6943

Sans perte de gaz ou non calculable *

ENDROIT	DATE	DURÉE	ORIFICE LONGUEUR	CLASSE DE PRESSION	BRANCHEMENT OU CONDUITE	VOLUME PERDU	
						METRES CUBES	KILOGRAMMES
1266 Saint-Dominique, Montréal	25				Bris Équipement	Négligeable, Limiteur de Débit	
4240 Vachon, Drummondville	29				Bris Équipement	Non Calculable	

*Fuite arrêtée avant l'arrivée de nos employés, ouverture obstruée par piquet ou autre, présence d'un limiteur de débit (fuite négligeable)

RÉVISION:

ENDROIT	DATE	DURÉE min.	ORIFICE LONGUEUR	CLASSE DE PRESSION	BRANCHEMENT OU CONDUITE	VOLUME PERDU	
						METRES CUBES	KILOGRAMMES
1075 Père Marquette, Québec	2	63 min.	5,05 mm	400 kpa	Branchement	36,5	26
40 Émile Despins, Charlemagne	3	32 min.	33,8 mm	400 kpa	Branchement	314,1	222
115 Turgeon, Ste-Thérèse	4	46 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	481,8	341
1690 Ave. De L'Église, Montréal	5	72 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	426,0	301
3552 Ontario Est, Montréal	5	23 min.	13,29 mm	400 kpa	Branchement	91,9	65
4409 De Charleroi, Montréal Nord	5	97 min.	26,7 mm	205 kpa	Branchement	582	411
11934 Pavillon, Pierrefonds	9	48 min.	26,7 mm	175 kpa	Branchement	256	181
3245 Chambly, Longueuil	9	58 min.	6,35 mm	400 kpa	Branchement	55,7	39
7852 Boul. Champlain, Lasalle	9	31 min.	33,8 mm	400 kpa	Branchement	426,6	302
46 Clark, Sherbrooke	10	11 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	76,1	54
39 37e Avenue, Blainville	10	32 min.	21,9 mm	400 kpa	Bris Équipement	180,7	128
46 Kirkland, Kirkland	12	9 min.	26,7 mm	175 kpa	Branchement	40,5	29
4054 Avenue Laval, Montréal	13	44 min.	15,96 mm	400 kpa	Branchement	259,4	183
650 Boul. Des Laurentides, Laval	13	18 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	126	89
115 Cragmore, Pointe-Claire	14	128 min.	11,4 mm	400 kpa	Branchement	390,4	276
2650 Paulus, St-Laurent	15	47 min.	8,74 mm	400 kpa	Bris Équipement	82,6	58
66 Route 132, Delson	17	73 min.	10,3 mm	400 kpa	Branchement	173,9	123
295 McLeod, Châteauguay	17	58 min.	33,8 mm	400 kpa	Branchement	754	533
225 Ste-Anne, Ste-Anne-de-Bellevue	18	33 min.	5 mm	400 kpa	Branchement	19,2	14
1 Boul. Don Quichotte, L'île Perrot	18	87 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	609	431
1455 Chemin Canora, Mont-Royal	18	92 min.	18,82 mm	400 kpa	Branchement	683,3	483
243 Dupernay, Boucherville	19	91 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	637	450
4550 Boul. Ste-Anne, Québec	23	136 min.	5,07 mm	60 kpa	Branchement	79,3	56
525 De L'Aviation, Trois-Rivières	24	88 min.	6,35 mm	400 kpa	Conduite	83,2	59
1801 Notre-Dame, L'Ancienne Lorette	24	30 min.	49,3 mm	400 kpa	Branchement	618,2	437
18 Holton, Westmount	24	43 min.	0,98 mm	400 kpa	Branchement	1,8	1
5 De Lacey Green, Kirkland	25	34 min.	5 mm	175 kpa	Branchement	10,9	8
3301 De L'Heureux, Québec	25	49 min.	33,8 mm	400 kpa	Branchement	277,3	196
620 De la Seigneurie Ouest, Blainville	25	47 min.	49,3 mm	400 kpa	Conduite	1440,8	1019
2120 Sherbrooke Est, Montréal	27	56 min.	5 mm	400 kpa	Branchement	32,7	23
2815 1 ère Avenue, Québec	27	166 min.	15 mm	400 kpa	Branchement	870,9	616
1240 Aut. Duplessis, Québec	30	38 min.	3,18 mm	400 kpa	Branchement	9,5	7
4330 King, Pierrefonds	30	54 min.	26,7 mm	175 kpa	Branchement	288	204
620 Boul. De la Seigneurie, Blainville	31	40 min.	33,8 mm	400 kpa	Branchement	799,7	565
Coin Rachel / Molson, Montréal	31	40 min.	5 mm	400 kpa	Branchement	23,4	17
5720 Boul. Saint Michel, Montréal	31	53 min.	26,7 mm	400 kpa	Bris Équipement	371	262

* Trois trous de 1mm, 0,36mm et 0,06mm

TOTAL: 11609,4 8208

Sans perte de gaz ou non calculable *

ENDROIT	DATE	DURÉE	ORIFICE LONGUEUR	CLASSE DE PRESSION	BRANCHEMENT OU CONDUITE	VOLUME PERDU	
						METRES CUBES	KILOGRAMMES
2200 Dickson, Montréal	2				Bris Équipement	Non Calculable	
109 De L'Érable-Noir, Terrebonne	2				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
4585 Boul. Gene H-Kruger, Trois-Rivières	5				Branchement	Pas de Fuite	
12478 Napoléon-Bourassa, Montréal	9				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
Lionel Bertrand, BoisBriand	9				Conduite	Pas de Fuite	
474 Devon, Dollard des Ormeaux	9				Branchement	Non Calculable	
3300 Cavendish, Montréal	9				Bris Équipement	Non Calculable	
470 Devon, Dollard des Ormeaux	9				Branchement	Pas de Fuite	
6148 Harvey, Pierrefonds	13				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
5570 St-donat, Anjou	22				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
551 Chemin Des Carons, Yamachiche	24				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
144 Boul. Jacques-Cartier E. Longueuil	25				Branchement	Pas de Fuite	
6005 Boul. Robert, St-Léonard	25				Conduite	Pas de Fuite	
Face au 2075 Montée Masson, Laval	26				Conduite	Pas de Fuite	
Sherbrooke Est coin Des Érable, Mtl	26				Conduite	Pas de Fuite	
400 Boul. Lebeau, St-Laurent	26				Bris Équipement	Pas de Fuite	
41 Du Vicomte, St-Sauveur	26				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
11517 Charlotte Tassé, Montréal	30				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
2242 Davignac, Mascouche	30				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
du Pont Sud/Boul. de L'Indus, Alma	30				Branchement	Pas de Fuite	
120 De L'Espinay, Québec	30				Conduite	Pas de Fuite	
1620 Des Patriotes, Laval	30				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
224 De Boissy, Mascouche	31				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
1457 De L,Aigle, Mascouche	31				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	

*Fuite arrêtée avant l'arrivée de nos employés, ouverture obstruée par piquet ou autre, présence d'un limiteur de débit (fuite négligeable)

RÉVISION:

ENDROIT	DATE	DURÉE min.	ORIFICE LONGUEUR	CLASSE DE PRESSION	BRANCHEMENT OU CONDUITE	VOLUME PERDU	
						METRES CUBES	KILOGRAMMES
5010 Ave. Lacombe, Montréal	1	78 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	702	496
Face au 727 Montmartre, Mascouche	1	48 min.	15,96 mm	400 kpa	Conduite	272,4	193
6448 Papineau, Montréal	1	213 min.	3,58 mm	400 kpa	Branchement	62,2	44
295 McLeod, Châteauguay	1	68 min.	1,95 mm	400 kpa	Branchement	5,7	4
4048 Adam, Montréal	2	35 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	344,2	243
475 Notre-Dame Est, Victoriaville	2	17 min.	26,7 mm	700 kpa	Branchement	264,9	187
Face au 75 Windsor, Westmount	6	37 min.	49,3 mm	400 kpa	Conduite	1557,1	1101
7751 Ave. Querbes, Montréal	6	52 min.	4,79 mm	400 kpa	Branchement	28,2	20
6771 Des Écores, Montréal	6	306 min.	15 mm	400 kpa	Branchement	1407,6	995
371 Soumande, Québec	7	38 min.	19,3 mm	400 kpa	Branchement	1021,6	722
75 D4 Ave. De la Gare, St-Sauveur	8	38 min.	6,35 mm	400 kpa	Branchement	35	25
6702 Jeanne- Mance, Montréal	8	21 min.	12,7 mm	400 kpa	Branchement	75,7	54
4131 St-Dominique, Montréal	8	74 min.	1 mm	400 kpa	Conduite	3,1	2
13140 Monk, Pierrefonds	9	31 min.	11,28 mm	175 kpa	Branchement	50,5	36
Russel / Du Parc, Waterloo	9	47 min.	25 mm	400 kpa	Conduite	589,7	417
7583 Henri-Bourassa, Montréal	9	73 min.	24,82 mm	400 kpa	Branchement	731,3	517
61 Boul. De la Seigneurie Est, Blainville	10	4 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	39,3	28
2553 Pl. de Vaudreuil, Trois-Rivières	11	190 min.	20 mm	400 kpa	Conduite	1551,7	1097
1148 St-Michel, St-Césaire	13	73 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	431,9	305
3375 boul. Laurier Est, St-Hyacinthe	13	37 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	218,9	155
7565 Boul. Lacordaire, St-Léonard	14	54 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	319,5	226
651 Chemin Notre-Dame, St-Rémi	14	42 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	294	208
5475 Paré, Mont-Royal	14	35 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	291,7	206
Joseph Monier, Terrebonne	15	64 min.	3,18 mm	400 kpa	Conduite	16	11
2554 Wurtele, Montréal	15	51 min.	35,1 mm	400 kpa	Bris Équipement	1162,8	822
349 Boul. Des Cépages, Laval	16	50 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	416,7	295
4176 Ave. Du Parc Lafontaine, Mtl	16	45 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	375	265
575 Ste-Cécile, Trois-Rivières	17	68 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	413,7	292
441 McGill, Montréal	20	38 min.	20,9 mm	400 kpa	Branchement	242,4	171
4407 De Charleroi, Montréal-Nord	20	43 min.	26,7 mm	205 kpa	Branchement	218,6	155
845 Chemin Tiffin, Longueuil	22	41 min.	33,8 mm	400 kpa	Branchement	499,5	353
3756 Sewell, Montréal	23	62 min.	11,28 mm	400 kpa	Branchement	185,2	131
1765 Des Boisés, Sherbrooke	23	30 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	210	148
2790 Route 219, St-Jean- sur- Richelieu	25	176 min.	54,8 mm	2400 kpa	Bris Équipement	11078,9	7833
8155 Durocher, Montréal	27	60 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	420	297
1046 Argyle, Verdun	27	46 min.	25,4 mm	400 kpa	Branchement	358,8	254
3302 De la Monnerie, Québec	27	38 min.	7,17 mm	400 kpa	Branchement	45,8	32
4955 Dresden, Pierrefonds	27	161 min.	26,7 mm	175 kpa	Branchement	858,7	607
3230 Sicotte, St-Hyacinthe	28	46 min.	12,7 mm	400 kpa	Branchement	339,5	240
Square St-Louis/Ave. Henri Julien Mtl	28	111 min.	49,3 mm	400 kpa	Conduite	8214	5807
2160 Boul. De la Rive Sud, St-Romuald	28	19 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	112,4	79
982 Dollard, Longueuil	29	50 min.	10 mm	400 kpa	Branchement	110,9	78
473 Richard, Rouyn-Noranda	30	37 min.	20,9 mm	400 kpa	Bris Équipement	224,7	159

* Trois trous de 1mm, 0,36mm et 0,06mm

TOTAL: 35801,8 25312

Sans perte de gaz ou non calculable *

ENDROIT	DATE	DURÉE	ORIFICE LONGUEUR	CLASSE DE PRESSION	BRANCHEMENT OU CONDUITE	VOLUME PERDU	
						METRES CUBES	KILOGRAMMES
10251 Boul. Des Galeries D'Anjou, Mtl	1				Bris Équipement	Pas de Fuite	
764 Ave. Upper Landsdowne, Westmo.	3				Bris Équipement	Non Calculable	
18 Jacques-Duprast, Terrebonne	4				Bris Équipement	Pas de Fuite	
2085 St-Dominique, Jonquière	8				Branchement	Non Calculable	
105 Côte du Passage, Lévis	8				Conduite	Pas de Fuite	
1016 De Charcot, Boucherville	8				Branchement	Non Calculable	
5145 A Chemin des Prairies, Brossard	9				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
5145 A Chemin des Prairies, Brossard	9				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
498 D'Aiguillon, Québec	9				Conduite	Pas de Fuite	
362 41e Avenue, Lachine	13				Bris Équipement	Pas de Fuite	
2575 Berthon, Longueuil	15				Branchement	Non Calculable	
1485 Ave. Du Pont Sud, Alma	15				Branchement	Pas de Fuite	
924 St-François Xavier, Trois-Rivières	16				Conduite	Pas de Fuite	
1970 John-Yule, Chambly	16				Conduite	Pas de Fuite	
163 Badeaux, Trois-Rivières	16				Branchement	Pas de Fuite	
1175 Notre-Dame de Grace, Longueuil	17				Branchement	Non Calculable	
Face au 337 Longchamps, Chicoutimi	20				Conduite	Non Calculable	
3200 Sicotte, St-Hyacinthe	20				Branchement	Pas de Fuite	
7984 St-Denis, Montréal	20				Branchement	Pas de Fuite	
1480 Dupont Sud, Alma	21				Conduite	Pas de Fuite	
350 St-Denis, St-Sauveur	21				Branchement	Non Calculable	
2657 De Ryde, Montréal	21				Bris Équipement	Non Calculable	
16 Rigaud, St-Hubert	22				Bris Équipement	Non Calculable	
142 Hériot, Drummondville	23				Branchement	Pas de Fuite	
298 Sir-Wilfrid-Laurier, Beloeil	23				Branchement	Pas de Fuite	
14 Place de Bohème, Candiac	23				Conduite	Pas de Fuite	
795 Unité 24 Jean- Deslaurier, Bouche.	24				Bris Équipement	Négligeable, Limiteur de Débit	
580 Boul. Graham, Ville Mont-Royal	28				Branchement	Pas de Fuite	
12446 Pavillon, Pierrefonds	28				Branchement	Pas de Fuite	
4166 Ave. Du Parc Lafontaine, Mtl	29				Branchement	Non Calculable	
8211 St-Hubert, Montréal	29				Conduite	Pas de Fuite	
1375 Aubuchon, Trois-Rivières	30				Branchement	Non Calculable	
1754 Parkdale, Verdun	30				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
236 Robert, Chateauguay	30				Bris Équipement	Non Calculable	

*Fuite arrêtée avant l'arrivée de nos employés, ouverture obstruée par piquet ou autre, présence d'un limiteur de débit (fuite négligeable)

RÉVISION:

ENDROIT	DATE	DURÉE min.	ORIFICE LONGUEUR	CLASSE DE PRESSION	BRANCHEMENT OU CONDUITE	VOLUME PERDU	
						METRES CUBES	KILOGRAMMES
1650 Ave. Dupont Sud, Alma	4	46 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	452,3	320
4605 Grand Boulevard, Montréal	4	56 min.	15,49 mm	400 kpa	Branchement	292,6	207
1450 de L'Aigle, Mascouche	5	224 min.	46,77 mm	400 kpa	Conduite	5362,4	3791
11578 Ave. Des Violettes, Montréal N.	5	34 min	26,7 mm	205 kpa	Branchement	187,0	132
130 Valmont, Repentigny	6	34 min.	49,3 mm	400 kpa	Branchement	949,4	671
15 Boul. Arthabaska, Victoriaville	7	24 min.	12,36 mm	400 kpa	Branchement	131,8	93
221 St-Georges, St-Jean-sur-Richelieu	7	58 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	570,3	403
57 Avenue de Vimy, Outremont	7	117 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	1150,5	813
515 Ch. De la Côte St-Antoine, Westm.	11	130 min.	25 mm	400 kpa	Branchement	1883,5	1332
270 Ave. De L'Épé, Outremont	11	63 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	441	312
1308 Notre-Dame Ouest, Montréal	13	38 min.	35,1 mm	400 kpa	Branchement	872,1	617
7265 de Gaspé, Montréal	14	72 min.	49,3 mm	400 kpa	Conduite	4883,06	3452
1060 Lasalle, Malartic	14	67 min.	33,8 mm	400 kpa	Branchement	1278,4	904
4660 Montée St-Hubert, St-Hubert	14	39 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	230,8	163
2126 St-Timothé, Montréal	15	104 min.	33,8 mm	400 kpa	Branchement	2268,4	1604
5333 Boul. Décarie, Montréal	15	63 min.	7,14 mm	400 kpa	Bris Équipement	75,8	54
506 Boul. St-Jean, Pointe-Claire	15	31 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	258,3	183
7525 Mount Sight, Montréal	15	37 min.	4,51 mm	400 kpa	Branchement	17	12
1 Boul. Don-Quichotte, Île Perrot	15	47 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	462,2	327
31 Brien, Repentigny	20	36 min.	25,85 mm	400 kpa	Branchement	556,9	394
2500 Boul. Cournoyer, Sorel- Tracy	20	59 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	531	375
395 Elm, Westmount	20	69 min.	5 mm	400 kpa	Branchement	40,3	28
Face 2849 Édouard-Montpetit, Montréal	20	27 min.	2,26 mm	400 kpa	Branchement	3,4	2
100 Saulnier, Laval	21	220 min.	49,3 mm	400 kpa	Branchement	8107,5	5732
1762 de L'Ormier, Longueuil	22	50 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	450	318
Face au 2150 St-Timothé, Montréal	22	56 min.	33,8 mm	400 kpa	Branchement	1372,3	970
1400 Bergar, Laval	25	19 min.	26,7 mm	400 kpa	Bris Équipement	112,4	79
2405 Boul. Ste-Anne, Québec	26	51 min.	33,8 mm	400 kpa	Branchement	531,7	376
1089 Notre-Dame-de-Grace, Longueuil	27	25 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	208,3	147
2828 Champfleury, Québec	27	48 min.	21,9 mm	400 kpa	Branchement	364,1	257
163 Joseph Gagnée Nord, La Baie	28	34 min	26,7 mm	400 kpa	Branchement	283,3	200
175 Boul. Fiset, Sorel-Tracy	28	86 min.	26,7 mm	400 kpa	Bris Équipement	602	426
1806 3e Avenue, Val D'Or	28	72 min.	33,8 mm	400 kpa	Branchement	1872,8	1324
102 Des Prairies, Laval	30	110 min.	Nil	400 kpa	Conduite	678,6	480

* Trois trous de 1mm, 0,36mm et 0,06mm

TOTAL: 37481,5 26499

Sans perte de gaz ou non calculable *

ENDROIT	DATE	DURÉE	ORIFICE LONGUEUR	CLASSE DE PRESSION	BRANCHEMENT OU CONDUITE	VOLUME PERDU	
						METRES CUBES	KILOGRAMMES
32 Philippe-Laboissière, Blainville	5				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
100 Place Charles Lemoyne, Longueuil	7				Conduite	Pas de Fuite	
297 Boul. Harwood, Vaudreuil-Dorion	8				Bris Équipement	Pas de Fuite	
26 Vaccarès, Terrebonne	8				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
1710 Ave. Du Pont Sud, Alma	12				Conduite	Pas de Fuite	
1045 Notre-Dame, Lachine	12				Branchement	Pas de Fuite	
4219 West Hill, Montréal	12				Bris Équipement	Non Calculable	
1066 Leclair, Verdun	13				Conduite	Pas de Fuite	
223 Ste-Anne, Ste-Anne-de-Bellevue	14				Conduite	Pas de Fuite	
420 Armand Paris, Québec	15				Branchement	Non Calculable	
100 54 e Avenue, Blainville	19				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
831 Des Bernaches, Mont St-Hilaire	21				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	

*Fuite arrêtée avant l'arrivée de nos employés, ouverture obstruée par piquet ou autre, présence d'un limiteur de débit (fuite négligeable)

RÉVISION:

ENDROIT	DATE	DURÉE min.	ORIFICE LONGUEUR	CLASSE DE PRESSION	BRANCHEMENT OU CONDUITE	VOLUME PERDU	
						METRES CUBES	KILOGRAMMES
Face au 58 Kelvin, Outremont	1	53 min.	1,13 mm	400 kpa	Conduite	2,2	2
1580 Verchères, Longueuil	1	54 min.	3 mm	400 kpa	Branchement	11,3	8
8055 Taschereau, Brossard	2	162 min.	49,3 mm	400 kpa	Conduite	4865,6	3440
2238 Rte 169, Métabetchouan-Lac-à-Croix	3	44 min.	33,8 mm	400 kpa	Branchement	664,6	470
2075 Notre-Dame centre, Trois-Rivières	4	2 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	16,7	12
1336 Brown, Verdun	8	41 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	403,2	285
369 Ave. Des Cordillères, Québec	9	212 min.	4,51 mm	400 kpa	Conduite	97,5	69
Face au 2230 Cyrille-Duquet, Québec	9	47 min.	19,54 mm	400 kpa	Conduite	374,9	265
6021 Walter Dupont, Trois-Rivières	11	20 min.	14,36 mm	400 kpa	Branchement	87,7	62
4835 La Fontaine, Montréal	11	13 min.	5,64 mm	400 kpa	Bris Équipement	9,8	7
381 Ave. Elm, Westmount	12	38 min.	5,05 mm	400 kpa	Branchement	22,2	16
Face Au 5274 Côte St-Paul, Montréal	13	284 min.	26,7 mm	400 kpa	Conduite	4684	3312
445 Grenfell, Mont-Royal	15	44 min.	2,82 mm	400 kpa	Branchement	7,3	5
74 Ave. Maplewood, Outremont	15	58 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	570,3	403
6955 Sherbrooke Est, Montréal	15	37 min.	26,7 mm	400 kpa	Bris Équipement	218,9	155
216 Ave. Trenton, Mont-Royal	16	35 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	245	173
Inter. Boul. Lamaque/3ième Ave., Val D'Or	16	105 min.	7,57 mm	400 kpa	Conduite	140,2	99
389 Rue Charon, Montréal	16	29 min.	11,4 mm	400 kpa	Branchement	76,9	54
3956 Monté St-Hubert, St-Hubert	17	35 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	344,2	243
2160 Nancy, Brossard	17	36 min.	9,77 mm	400 kpa	Branchement	79,9	56
1522 Ave. Summerhill, Montréal	17	49 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	481,8	341
90 St-François Xavier, Candiac	17	182 min.	35,68 mm	400 kpa	Conduite	5222,1	3692
3930 Montée St-Hubert, St-Hubert	18	33 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	324,5	229
7152 Jarry Est, Montréal	18	30 min.	15,96 mm	175 kpa	Branchement	93,8	66
1795 Ovila-Beaudoin, Sherbrooke	18	52 min.	49,3 mm	400 kpa	Branchement	1925,7	1361
600 Jacques Lavigne, Ste-Thérèse	19	46 min.	33,8 mm	400 kpa	Branchement	509	360
58 Route 132, Delson	19	107 min.	49,3 mm	400 kpa	Branchement	2195,5	1552
3775 Ave. Harvard, Montréal	22	49 min.	2 mm	400 kpa	Branchement	4,1	3
3120 Taschereau, Greenfield Park	23	49 min.	49,3 mm	400 kpa	Branchement	2565	1813
105 Industr.-Nadeau, St-Victor-de-Beauce	23	72 min.	33,8 mm	400 kpa	Branchement	1695	1198
20 Suzor, St-Hubert	23	39 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	273	193
2638 De Brome, Québec	24	93 min.	10 mm	400 kpa	Bris Équipement	212,8	150
140 Dubois, St-Eustache	24	31 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	217	153
4957 Honoré-Beaugrand, St-Augustin	24	41 min.	7,14 mm	400 kpa	Branchement	49,6	35
1211 Principale Ouest, Farnham	24	49 min.	33,8 mm	400 kpa	Branchement	542,4	383
Inter. St-Paul / De Lanaudière, Joliette	25	126 min.	49,3 mm	400 kpa	Conduite	6458,3	4566
560 Ave. Ball, Montréal	26	8 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	72	51
218 Mgr Rhéaume, Rouyn-Noranda	27	74 min.	8,74 mm	275 kpa	Bris Équipement	109,8	78
99 Rue Ste-Agathe, Ste Agathe	29	41 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	242,6	172
2681 De la Salle, Jonquière	29	55 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	540,8	382
299 Ch. St-Paul Ouest, Rivière-Héva	30	12 min.	67,7 mm	400 kpa	Branchement	992,8	702
3954 Ave. Laval, Montréal	30	60 min.	2,99 mm	400 kpa	Branchement	12,5	9
2220 Charles-Daudelin app # 1, Longueuil30	30	31 min.	21,9 mm	400 kpa	Branchement	266,3	188

* Trois trous de 1mm, 0,36mm et 0,06mm

TOTAL: 37928,8 26816

Sans perte de gaz ou non calculable *

ENDROIT	DATE	DURÉE	ORIFICE LONGUEUR	CLASSE DE PRESSION	BRANCHEMENT OU CONDUITE	VOLUME PERDU	
						METRES CUBES	KILOGRAMMES
6700 De la Roche, Montréal	1				Bris Équipement	Pas de Fuite	
315 Adelaïde, Sorel-Tracy	4				Conduite	Pas de Fuite	
Boul. Wilfrid Laurier, St-Hubert	6				Conduite	Pas de Fuite	
Face au 4540 Montée St-Hubert, St-Hubert	9				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
652 Des Sureaux, Boucherville	9				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
5055 Boul. Des Sources, Pierrefonds	10				Conduite	Négligeable	
21025 Daoust, St-Anne-de-Bellevue	10				Bris Équipement	Non Calculable	
735 Montmartre, Mascouche	11				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
634 Des Sureaux, Boucherville	11				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
1400 De L'Écho, Val-D'Or	15				Branchement	Non Calculable	
Inter. Ardouin/DesAlleghanys, Québec	15				Branchement	Pas de Fuite	
Inter. L-M-Taillon/St-Jacques, Mirabel	16				Conduite	Pas de Fuite	
121 Montcalm Sud, Candiac	16				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
192 Ste-Anne, Ste-Anne-de-Bellevue	16				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
754 De la Futaie, Boucherville	17				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
1000 Chemin du Golf, Verdun	19				Bris Équipement	Non Calculable	
315 Du Stade, Chicoutimi	24				Branchement	Pas de Fuite	
425 Étienne Lavoie, Laval	26				Bris Équipement	Négligeable, Limiteur de Débit	
12165 53ième Avenue, Montréal	29				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
Intersection St-Gabriel / St-Georges	31				Conduite	Pas de Fuite	

*Fuite arrêtée avant l'arrivée de nos employés, ouverture obstruée par piquet ou autre, présence d'un limiteur de débit (fuite négligeable)

RÉVISION:

ENDROIT	DATE	DURÉE min.	ORIFICE LONGUEUR	CLASSE DE PRESSION	BRANCHEMENT OU CONDUITE	VOLUME PERDU	
						METRES CUBES	KILOGRAMMES
5021 Hertel, Pierrefonds	1	59 min.	21,9 mm	400 kpa	Branchement	302,6	214
Face au 11575 Ave. Joseph-Boyer, Mtl. N.	1	157 min.	10 mm	205 kpa	Conduite	223,4	158
Face au 201 Decelles, Granby	2	14 min.	25,23 mm	330 kpa	Conduite	70,4	50
97 Boul. Montcalm Sud, Candiac	2	30 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	250,0	177
1825 Provost, Lachine	6	40 min.	16,53 mm	400 kpa	Branchement	254,8	180
4592 Ste-Catherine Est, Montréal	6	165 min.	8,74 mm	105 kpa	Branchement	294,9	208
Ave. Jeanne-D'arc/Ste-Catherine E. Mtl.	6	253 min.	12,5 mm	400 kpa	Conduite	929,8	657
613 Boul. Sainte-Foy, Longueuil	6	37 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	363,8	257
6422 Ave. Christophe-Colomb, Montréal	6	76 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	684	484
4920 P-G-Roy, St-Augustin-de-Desmaures	7	34 min.	49,3 mm	400 kpa	Branchement	774,8	548
131 Chemin Bates, Mont-Royal	7	61 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	599,8	424
1717 De L'Église, Trois-Rivières	7	44 min.	35,1 mm	400 kpa	Conduite	1195,7	845
Inter. Ste-Hélène/Beauregard, Longueuil	7	29 min.	49,3 mm	400 kpa	Conduite	709,4	502
1127 Paul-Perreault, Beloeil	7	38 min.	2 mm	400 kpa	Branchement	3,2	2
802 Ave. Green, Montréal	8	32 min.	15,96 mm	400 kpa	Branchement	182,3	129
443 Thomas-Wark, Trois-Rivières	9	39 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	237,2	168
124 Cockburn, Drummondville	12	45 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	315	223
5050 Chemin De la Côte St-Paul, Montréal	13	32 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	314,7	222
2409 Notre-Dame Ouest, Victoriaville	15	23 min.	26,7 mm	700 kpa	Branchement	220,4	156
Inter. Ave.Joyce/Ave.Outremont, Outre.	15	76 min.	22,57 mm	400 kpa	Branchement	894,5	632
Maplewood/McCulloch, Outremont	16	292 min.	49,3 mm	400 kpa	Conduite	12495,3	8834
2000 Louis Frechette, Nicolet	19	59 min.	33,8 mm	700 kpa	Branchement	781,4	552
560 Williams, Trois-Rivières	19	35 min.	1 mm	400 kpa	Branchement	1,5	1
4309 Ste-Catherine Est, Montréal	20	32 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	314,7	222
971 Argyle, Verdun	20	35 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	344,2	243
216 Ave. De L'Hôtel-Dieu, Sorel-Tracy	21	90 min.	35,68 mm	400 kpa	Branchement	2364,2	1671
55 Néron, Chicoutimi	21	37 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	363,8	257
1 Néron, Chicoutimi	21	5 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	49,2	35
144 1ère Avenue, Lasalle	22	46 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	452,3	320
912 Chanoine-Marin, Québec	23	25 min.	33,8 mm	400 kpa	Conduite	340,2	241
57 Avenue Columbia, Westmount	23	63 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	619,5	438
770 Chemin Olivier, St-Nicolas	23	42 min.	57,81 mm	400 kpa	Branchement	2259,2	1597
3019 Avenue Cédar, Montréal	23	45 min.	10,7 mm	400 kpa	Branchement	121,4	86
325 Notre-Dame, Répégnigny	24	44 min.	11,4 mm	400 kpa	Branchement	86,8	61
7815 Mountain Sights, Montréal	24	88 min.	49,3 mm	400 kpa	Conduite	3142,8	2222
1717 Bourgogne, Chambly	26	155 min.	26,7 mm	400 kpa	Bris Équipement	917,1	648
4190 Montée St-Hubert, St-Hubert	26	137 min.	26,7 mm	400 kpa	Bris Équipement	959	678
41 Suzor, St-Hubert	27	14 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	126	89
2678 Chemin De la Réserve, Chicoutimi	28	14 min.	9,1 mm	400 kpa	Bris Équipement	26,1	18
1111 Jutras Est, Victoriaville	28	77 min.	49,3 mm	700 kpa	Branchement	4310,5	3048
306 Allée Brighton, Beaconsfield	28	47 min.	6,18 mm	400 kpa	Branchement	43	30
444 Notre-Dame, Répégnigny	28	41 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	242,6	172
2141 Boul. Henri-Bourassa Est, Montréal	29	39 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	325	230
1425 Ave. Jacques Lemaistre, Montréal	30	133 min.	26,7 mm	70 kpa	Branchement	354,7	251
220 Ste-Anne, Ste-Anne-de-Bellevue	30	74 min.	49,3 mm	400 kpa	Conduite	3069,1	2170

* Trois trous de 1mm, 0,36mm et 0,06mm

TOTAL: 42930,3 30352

Sans perte de gaz ou non calculable *

ENDROIT	DATE	DURÉE	ORIFICE LONGUEUR	CLASSE DE PRESSION	BRANCHEMENT OU CONDUITE	VOLUME PERDU	
						METRES CUBES	KILOGRAMMES
4640 Du Vert, St-Hyacinthe	8				Conduite	Pas de Fuite	
1363 De la Polyvalente, Ancienne-Lorette	12				Conduite	Pas de Fuite	
1500 St-Martin Est, Laval	15				Conduite	Pas de Fuite	
302 Victoria, LaBaie	15				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
121 Francheville, Québec	15				Conduite	Pas de Fuite	
1885 Panama, Brossard	16				Branchement	Pas de Fuite	
785 Ste-Claire, Québec	16				Conduite	Pas de Fuite	
700 1ère Rue, St-Jean-sur-Richelieu	17				Bris Équipement	Non Calculable	
Marie-Anne Tison, Montréal	19				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
421 Des Anémones, Laval	21				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
4501 Autoroute 440 Ouest, Laval	24				Branchement	Non Calculable	
12434 Napoléon-Bourassa, Montréal	27				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
1193 St-Louis, Trois-Rivières	29				Conduite	Pas de Fuite	
295 Route Beaudoin, Kingsey Falls	29				Branchement	Non Calculable	
2344 Des Migrations, St-Laurent	29				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
3445 Dumas, Québec	29				Bris Équipement	Non Calculable	

*Fuite arrêtée avant l'arrivée de nos employés, ouverture obstruée par piquet ou autre, présence d'un limiteur de débit (fuite négligeable)

RÉVISION:

ENDROIT	DATE	DURÉE min.	ORIFICE LONGUEUR	CLASSE DE PRESSION	BRANCHEMENT OU CONDUITE	VOLUME PERDU	
						METRES CUBES	KILOGRAMMES
860 Ch. Du Lac Mourier, Malartic	4	78 min.	33,8 mm	400 kpa	Branchement	1277	903
885 Ave. Royal, Beauport Québec	4	43 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	422,8	299
41 Montcalm Sud, Candiac	5	57 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	475	336
939 Notre-Dame-de-Grace, Longueuil	5	32 min.	21,9 mm	400 kpa	Branchement	206,4	146
6105 28e Avenue, Montréal	5	41 min.	1 mm	400 kpa	Bris Équipement	1,7	1
2864 Dagenais Ouest, Laval	6	36 min.	3,57 mm	400 kpa	Branchement	10,4	7
740 Thomas, Joliette	6	32 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	314,7	222
154 Ste-Anne, St-Anne-de-Bellevue	7	51 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	501,5	355
8741 Avenue De Louresse, Anjou	11	58 min.	9,9 mm	175 kpa	Bris Équipement	41,9	30
4545 Boul. de L'Auvergne, Québec	11	38 min.	30 mm	400 kpa	Branchement	570,6	403
384 Mont.Gagnon, Ste-Anne-des-Plaines	12	101 min.	49,3 mm	400 kpa	Branchement	4537,8	3208
1416 Galt, Montréal	13	29 min.	2,26 mm	400 kpa	Branchement	3,6	3
7560 Boul. Lacordaire, St-Léonard	13	33 min.	33,8 mm	400 kpa	Branchement	786,2	556
8500 St-Denis, Montréal	14	44 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	308	218
3555 Boul. Matte, Brossard	17	45 min.	33,8 mm	400 kpa	Branchement	1108	783
103 Avenue Alston, Pointe-Claire	18	45 min.	12,7 mm	400 kpa	Branchement	170,2	120
557 Ave. Grosvenor, Westmount	18	47 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	329	233
5230 Ave. Earnscliffe, Montréal	19	21 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	189	134
4605 De L'Auvergne, Québec	19	26 min.	49,3 mm	400 kpa	Branchement	578,2	409
301 Boul. Du Séminaire N. S-J-S-Richelieu	20	28 min.	49,3 mm	400 kpa	Conduite	1312,9	928
71 Ave. Maplewood, Outremont	20	59 min.	15,9 mm	400 kpa	Branchement	142,6	101
18465 Boul. Gouin Ouest, Pierrefonds	20	38 min.	33,8 mm	400 kpa	Branchement	764,9	541
1000 Boul. René-Lévesque, Île des Sœurs	21	33 min.	33,8 mm	400 kpa	Branchement	627,2	443
790 Avenue Pratt, Montréal	22	53 min.	5 mm	400 kpa	Branchement	30,6	22
11020 Armand-Lavergne, Montréal Nord	22	60 min.	49,3 mm	205 kpa	Conduite	2244,7	1587
5240 Ave. Earnscliffe, Montréal	24	18 min.	14,27 mm	400 kpa	Branchement	82,1	58
47 Ave. Maplewood, Outremont	24	44 min.	15,9 mm	400 kpa	Branchement	106,3	75
1381 Boul. De L'Université, Sherbrooke	25	71 min.	49,3 mm	400 kpa	Conduite	429,6	304
267 Chemin des Prairies, Joliette	25	49 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	481,8	341
Raymond Gaudreault/ Maria-Callas, Repe.	25	39 min.	49,3 mm	400 kpa	Conduite	1441,3	1019
7 Léry, St-Hubert	25	50 min.	6,68 mm	400 kpa	Branchement	51,9	37
234 St-Urbain, Granby	26	32 min.	33,8 mm	400 kpa	Conduite	332,3	235
5571 Ave. Joseph-Boyer, Montréal Nord	26	59 min.	21,85 mm	205 kpa	Conduite	392,2	277
35 Ave. Joyce, Outremont	26	31 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	304,8	215
4858 Ave. Du Parc, Montréal	26	32 min.	7,98 mm	400 kpa	Branchement	47,6	34
2 Préfontaine O, Ste-Agathe-des-Monts	27	21 min.	10 mm	400 kpa	Branchement	45,4	32
334 Ch.De la Côte-Ste-Catherine, Outre.	27	44 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	260,3	184
Face au 150 /152, 73e Rue Est, Québec	28	94 min.	49,3 mm	400 kpa	Conduite	2548,3	1802
500 Ave. Lebrun, Montréal	31	38 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	316,7	224
11741 Ave. Désy, Montréal Nord	31	53 min.	26,7 mm	205 kpa	Branchement	220,8	156
345 Nobel, Laval	31	24 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	236	167

* Trois trous de 1mm, 0,36mm et 0,06mm

TOTAL: 24252,3 17146

Sans perte de gaz ou non calculable *

ENDROIT	DATE	DURÉE	ORIFICE LONGUEUR	CLASSE DE PRESSION	BRANCHEMENT OU CONDUITE	VOLUME PERDU	
						METRES CUBES	KILOGRAMMES
6505 Chemin Côte-St-Luc, Montréal	3				Bris Équipement	Non Calculable	
250 Notre-Dame-des-Anges, Québec	3				Bris Équipement	Non Calculable	
3963 Ave. Giroux, Shawinigan	3				Branchement	Non Calculable	
332 Dubois, St-Eustache	3				Bris Équipement	Non Calculable	
70 Néron, Chicoutimi	4				Conduite	Pas de Fuite	
105 Alston, Pointe-Claire	7				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
3365 Jacob Jordan, Terrebonne	8				Bris Équipement	Non Calculable	
3285 Chemin De Bedford, Montréal	13				Bris Équipement	Pas de Fuite	
96 Ch. Lanoix, Saint-Mathieu-d'Harricana	14				Conduite	Pas de Fuite	
1114 De la Manic, Chicoutimi	14				Conduite	Pas de Fuite	
12 De Lourmarin, Blainville	18				Bris Équipement	Pas de Fuite	
1300 Du Boisé, Boucherville	19				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
7310 Pelletier, Brossard	20				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
1210 Boul. Michèle Bohec, Blainville	24				Bris Équipement	Non Calculable	
Intersection Rte 139 / Skiroule, Wickham	25				Conduite	Pas de Fuite	
3445 Ridgewood, Montréal	26				Bris Équipement	Pas de Fuite	
808 Sœur Marie-Rose, Terrebonne	27				Branchement	Non Calculable	
155 Boul. Deguire, St-Laurent	27				Bris Équipement	Pas de Fuite	
7387 Boul. St-Michel, Montréal	30				Branchement	Non Calculable	
560 Ave. Rockland, Outremont	31				Branchement	Non Calculable	

*Fuite arrêtée avant l'arrivée de nos employés, ouverture obstruée par piquet ou autre, présence d'un limiteur de débit (fuite négligeable)

RÉVISION:

ENDROIT	DATE	DURÉE min.	ORIFICE LONGUEUR	CLASSE DE PRESSION	BRANCHEMENT OU CONDUITE	VOLUME PERDU	
						METRES CUBES	KILOGRAMMES
15615 Boul. Gouin Ouest, Ste-Geneviève	1	116 min.	15 mm	175 kpa	Branchement	330	233
63 Ave. Kingsley, Dollard des Ormeaux	1	111 min.	26,7 mm	175 kpa	Branchement	499,5	353
160 Boul. St-Joseph, Drummondville	2	26 min.	13,82 mm	400 kpa	Branchement	86,5	61
11493 Boul. Langelier, Montréal Nord	2	44 min.	26,7 mm	175 kpa	Branchement	264,0	187
5000 Rte Marie-Victorin, Contrecoeur	4	59 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	349,1	247
855 Chemin Tiffin, Longueuil	4	59 min.	12 mm	400 kpa	Conduite	192,8	136
9220 Ave. Vincent-Quiblier, Montréal	4	39 min.	7,57 mm	70 kpa	Branchement	17,3	12
Inter. Turgeon / Piste cyclable, Lyster	4	208 min.	2,26 mm	400 kpa	Conduite	26	18
3620 Beaufort, Brossard	4	19 min.	10 mm	175 kpa	Branchement	32,3	23
6 De Chinon, Blainville	5	43 min.	20,27 mm	400 kpa	Conduite	398,4	282
138 Gendron, Victoriaville	8	43 min.	49,3 mm	700 kpa	Conduite	1538	1087
72 Summit Cercle, Westmount	9	38 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	373,7	264
800 Mélançon, St-Bruno-Lac-St-Jean	10	36 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	252	178
100 Boul. De L'Industrie, Joliette	15	44 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	260,3	184
5133 Dalhousie, Pierrefonds	16	29 min.	26,7 mm	175 kpa	Branchement	154,7	109
600 Louis- Pasteur, Boucherville	17	56 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	392	277
3345 Boul. Henri-Bourassa, Montréal Nord	17	88 min.	49,3 mm	205 kpa	Conduite	1670,5	1181
4060 Parthenais, Montréal	17	54 min.	3 mm	400 kpa	Bris Équipement	11,3	8
5634 Ave. McLynn, Montréal	17	21 min.	1,13 mm	400 kpa	Branchement	0,9	1
267 Principale Ouest, Magog	17	46 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	322	228
Face au 162 St-Urbain, Granby	18	36 min.	33,8 mm	400 kpa	Conduite	252,6	179
5412 Bannantyne, Verdun	18	39 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	383,5	271
3541 Grande Allée, St-Hubert	18	27 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	189	134
3999 Bernard Lefèbvre, Laval	21	41 min.	1 mm	400 kpa	Branchement	1,7	1
29 Ave. Rolland, Lachine	22	28 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	275,3	195
2237 Fullum, Montréal	23	45 min.	49,3 mm	400 kpa	Conduite	2690,53	1902
9800 Boul. Taschereau, Brossard	23	75 min.	33,8 mm	400 kpa	Branchement	1894,9	1340
5057 Ave. Christophe-Colomb, Montréal	24	88 min.	4,37 mm	400 kpa	Bris Équipement	40,3	28
Int. Ch.Mackle / Ave. Kellert, Côte St-Luc	24	51 min.	49,3 mm	400 kpa	Conduite	1500,2	1061
805 Jean-Lanctot, Beloeil	25	88 min.	7,98 mm	400 kpa	Conduite	128,8	91
3205 Ave. De Granby, Montréal	28	25 min.	26,7 mm	330 kpa	Bris Équipement	175	124
355 Ave. Fairmount Ouest, Montréal	29	109 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	1071,8	758
484 Labelle, St- Jérôme	29	50 min.	33,8 mm	400 kpa	Branchement	813,4	575

* Trois trous de 1mm, 0,36mm et 0,06mm

33 TOTAL:

16588,3

11728

Sans perte de gaz ou non calculable *

ENDROIT	DATE	DURÉE	ORIFICE LONGUEUR	CLASSE DE PRESSION	BRANCHEMENT OU CONDUITE	VOLUME PERDU	
						METRES CUBES	KILOGRAMMES
51 Des Roseaux, Blainville	1				Bris Équipement	Non Calculable	
186 St-Jacques, St-Jacques	2				Branchement	Pas de Fuite	
217 Renoir, St-Constant	2				Branchement	Pas de Fuite	
242 Carlyle, Mont Royal	2				Bris Équipement	Non Calculable	
2622 Leclair, Montréal	4				Vol de Gaz	Pas de Fuite	
300 Ave. Viger Est, Montréal	5				Branchement	Pas de Fuite	
2315 Boul. Père-Lelièvre, Québec	7				Branchement	Non Calculable	
76 Des Villas, Rosemère	8				Bris Équipement	Pas de Fuite	
1925 Boul. Keller, St-Laurent	9				Bris Équipement	Non Calculable	
88 Boul. Meridian, Kirkland	11				Bris Équipement	Non Calculable	
(Pont)1700 Des Seigneurs E, St-Hyacinthe	11				Conduite	Pas de Fuite	
5340 St-Rock Sud, Drummondville	14				Branchement	Non Calculable	
10214 Ave. Karl Lévesque, Montréal	14				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
936 Du Conseil, Sherbrooke	15				Bris Équipement	Pas de Fuite	
301 Hôtel de Ville, Brownburgh-Chatam	16				Branchement	Non Calculable	
20150 Chemin Lakeshore, Baie d'Urfé	22				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit	
215 Notre Dame des Champs, Répentigny	25				Branchement	Non Calculable	
900 Thomas, St-Jean-sur-Richelieu	30				Bris Équipement	Pas de Fuite	

*Fuite arrêtée avant l'arrivée de nos employés, ouverture obstruée par piquet ou autre, présence d'un limiteur de débit (fuite négligeable)

RÉVISION:

18

Rapport d'émission de gaz à l'atmosphère

Bris avec perte de gaz à l'atmosphère

<i>ORDRE DE TRAVAIL</i>	<i>ENDROIT</i>	<i>DATE</i>	<i>DURÉE MIN.</i>	<i>ORIFICE</i>	<i>CLASSE DE PRESSION</i>	<i>BRANCHEMENT OU CONDUITE</i>	<i>VOLUME PERDU</i>	
							<i>M³</i>	<i>KG</i>
51123246	280 Ave. DeSomervale Gardent, Pointe-Claire	01/12/2011	43 min.	49,3 mm	400 kpa	Conduite	1922	1359
51123510	186 Spring Garden, Dollard-des-Ormeaux	06/12/2011	60 min.	7,14 mm	175 kpa	Branchement	39,6	28
51123512	4295 Iberville, Montréal	06/12/2011	84 min.	21,9 mm	400 kpa	Branchement	1075	760
51123473	2350 De la Sidbec Sud, Trois-Rivières	07/12/2011	7 min.	21,9 mm	400 kpa	Branchement	45	32
51123573	Inter. Venne / St-Jacques, St-Jacques	08/12/2011	73 min.	93,5 mm	400 kpa	Conduite	7933	5609
51123733	369 St-Louis, Joliette	13/12/2011	87 min.	49,3 mm	400 kpa	Conduite	7079	5005
51123825	4889 De Grandpré, Montréal	15/12/2011	32 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	314,7	222
51123834	Inter. Michel-Jasmin / Marshall, Dorval	16/12/2011	51 min.	49,3 mm	400 kpa	Conduite	720	509
51123814	1800 Émile-Bernard, Sorel-Tracy	16/12/2011	114 min.	49,3 mm	400 kpa	Branchement	2267	1603
51124054	715 Hains, Drummondville	21/12/2011	29 min.	49,3 mm	400 kpa	Branchement	958	677
51124019	4339 Graham, Pierrefonds	21/12/2011	81 min.	26,7 mm	175 kpa	Branchement	432	305
51124082	4676 Ste-Catherine Est, Montréal	21/12/2011	199 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	2310	1633
51124130	2463 Des Palmipèdes, St-Laurent	22/12/2011	40 min.	26,7 mm	400 kpa	Branchement	280	198

NOMBRE DE BRIS AVEC PERTE DE GAZ 13

TOTAL: 25375 17940

Bris sans perte de gaz ou non calculable *

<i>ORDRE DE TRAVAIL</i>	<i>ENDROIT</i>	<i>DATE</i>	<i>DURÉE MIN.</i>	<i>ORIFICE</i>	<i>CLASSE DE PRESSION</i>	<i>CAUSE</i>	<i>VOLUME PERDU</i>
51123263	9469 Boul. Gouin Ouest, Pierrefonds	01/12/2011				Branchement	Non Calculable
51123236	4545 Ave. Royal, Montréal	01/12/2011				Bris Équipement	Non Calculable
51123405	10471 Ave. Drapeau, Montréal Nord	04/12/2011				Bris Équipement	Pas de Fuite
51123411	13331 Boul. De Pierrefonds, Pierrefonds	05/12/2011				Bris Équipement	Pas de Fuite
51123472	Face au 9050 Wilfrid Gauthier, Mirabel	06/12/2011				Branchement	Négligeable, Limiteur de Débit
51123705	13140 Monk, Pierrefonds	12/12/2011				Branchement	Pas de Fuite
51123734	85 Des Pins Ouest, Alma	13/12/2011				Installation Client	Pas de Fuite Voir info.
51124111	440 Place du Louvre, Mascouche	19/12/2011				Branchement	Pas de Fuite
51124005	3455 Hochelaga, Montréal	20/12/2011				Branchement	Non Calculable
51124202	291 Boul. Labelle, Rosemère	24/12/2011				Bris Équipement	Pas de Fuite
51124370	915 Boul. Pierre-Bertrand, Québec	31/12/2011				Bris Équipement	Non Calculable

ÉTAT DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE GAZ

Rapport pour l'année financière se terminant le : **30 SEPTEMBRE 2011**

Nom de l'entreprise de distribution de gaz par canalisation	GAZ MÉTRO
Adresse: 1717 DU HAVRE, MONTRÉAL	
Code postal: H2K 2X3	Téléphone: (514) 719-8145
Préparé par: Sylvain Coulombe, ing.	Fonction: CHARGÉ D'INGÉNIERIE, Gestion des actifs et intégrité du réseau

A CONDUITES PRINCIPALES (longueur en kilomètres)				
Description par matériaux	TOTAL	Année en cours		
		Construction		Abandon
		Expansion	Remplacement	
Acier non enrobé	----	----	----	----
Acier enrobé	4239,2	7,6	----	27,4
Aluminium	13,5	----	----	----
Polyéthylène (insertion)	622,0	0,1	----	----
Polyéthylène	5406,5	92,4	----	5,1
Autres (spécifiez)	----	----	----	----
TOTAL	10281,2	100,1	0	32,5

B BRANCHEMENTS (nombre)				
Description par matériaux	TOTAL	Année en cours		
		Construction		Abandon
		Expansion	Remplacement	
Acier non enrobé	----	----	----	----
Acier enrobé	31555	33	----	1423
Cuivre	4	----	----	5
Polyéthylène (insertion)	27438	1	----	144
Polyéthylène	96265	4652	----	390
Aluminium	0	----	----	----
TOTAL	155262	4686	0	1962

C PROTECTION CATHODIQUE				
	TOTAL	Année en cours		
		Construction		
		Expansion	Remplacement	
Conduites principales (km)	4252,7	7,6	----	
Branchements (nombre)	106156	1190	----	
Longueur protégée par anodes (kilomètres) :	2066,0	Par redresseurs (kilomètres) :	2187	
Nombre de redresseurs :	84	Nombre de bornes d'essai :	9730	
% du réseau d'acier sous protection adéquate :	93,90%			

D LONGUEUR DES CONDUITES PRINCIPALES PAR MATÉRIAUX (kilomètres)									
	Diamètre (millimètres)								TOTAL
	33,4 ou moins	Plus de 33,4 à 60,3	Plus de 60,3 à 114,3	Plus de 114,3 à 219,1	Plus de 219,1 à 323,9	Plus de 323,9 à 508	Plus de 508 à 762	Plus de 762	
Acier non enrobé	----	----	----	----	----	----	----	----	0
Acier enrobé	33,5	468,1	809,4	1581,8	616,3	703,7	26,4	----	4239,2
Aluminium	----	2,4	11,1	----	----	----	----	----	13,5
Polyéthylène (insertion)	0,1	471,8	129,6	20,5	----	----	----	----	622,0
Polyéthylène	0,1	1996,0	2448,8	961,6	----	----	----	----	5406,5
Autres (spécifiez)	----	----	----	----	----	----	----	----	0
TOTAL	33,7	2938,3	3398,9	2563,9	616,3	703,7	26,4	0,0	10281,2

E NOMBRE DE BRANCHEMENTS PAR MATÉRIAUX							
	Diamètre (millimètres)						TOTAL
	21,3 ou moins	Plus de 21,3 à 33,4	Plus de 33,4 à 60,3	Plus de 60,3 à 114,3	Plus de 114,3 à 168,3	Plus de 168,3	
Acier non enrobé	----	----	----	----	----	----	0
Acier enrobé	1564	25133	4398	367	61	30	31553
Cuivre	3	1	----	----	----	----	4
Polyéthylène (insertion)	456	26351	624	7	----	----	27438
Polyéthylène	1395	78819	15479	550	24	----	96267
Aluminium	----	----	0	----	----	----	0
TOTAL	3418	130304	20501	924	85	30	155262

F							
Pression d'opération (kilopascals) :	0 et 300	301 et 700	701 et 2000	2001 et 4000	4001 et 6000	6001 et plus	TOTAL
Portion du réseau en exploitation entre (kilomètres) :	438,7	7152,4	287,9	1536,9	75,5	789,8	10281,2
Postes de détente dont la pression de sortie est comprise entre (nombre) :	17	476	43	30	-----	-----	566
Robinets de ligne dont la pression de charge est comprise entre (nombre) ^(note 2) :	59	832	119	286	8	87	1391

G			H	
Gaz perdu en % du volume total de gaz entré pour chacune des cinq dernières années financières en excluant la présente année	IL Y A AN(S)	%	Gaz perdu pendant la période de 12 mois se terminant avec la présente année financière	%
	1	0,59		Nombre de fuites connues dans le réseau à la fin de l'année que vous prévoyez réparer
	2	1,07		
	3	0,48		
	4	0,4		
	5	0,87		
			Conduites principales ^(note 3)	55
			Branchements ^(note 3)	8

J NOMBRE DE FUITES RÉPARÉES DURANT L'ANNÉE (souterraines)						
Matériaux	Corrosion	Bris de conduites (note 4)	Causes externes (note 5)	Défauts de construction (note 6)	Autres (note 7)	Total
Conduites principales	Acier non enrobé	----	----	----	----	0
	Acier enrobé	4	0	9	0	13
	Aluminium	0	0	----	0	0
	Polyéthylène (insertion)	----	0	2	0	2
	Polyéthylène	----	0	65	1	69
	Autres (spécifiez) (note 8)	0	0	2	0	2
Sous-total	4	0	78	1	3	86
Branchements	Acier non enrobé	----	----	----	----	0
	Acier enrobé	13	0	24	0	38
	Cuivre	0	0	----	0	0
	Plastique (insertion)	----	----	10	0	13
	Plastique	----	----	259	0	283
	Autres (Spécifiez) (note 9)	0	0	6	0	9
Sous-total	13	0	299	0	31	343
TOTAL	17	0	377	1	34	429

K FUITES AUX CONDUITES PRINCIPALES (hors-terre) RÉPARÉES DURANT L'ANNÉE (nombre)		L FUITES AUX BRANCHEMENTS RÉPARÉES (hors-terre) DURANT L'ANNÉE (nombre)	
Canalisations (note 10)	25	Canalisations (note 10)	172
Robinets	47	Robinets	1239
Raccords	54	Raccords	1119
Régulateurs	98	Régulateurs	818
Raccordements (note 11)	0	Raccordements (note 11)	0
Autres	0	Autres	0
TOTAL	224	TOTAL	3348

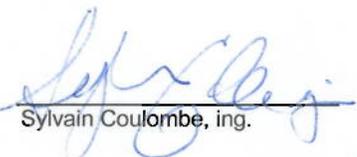
M				N RECHERCHE DE FUITES		
Fréquence d'inspection de la partie du réseau sous protection cathodique	Fréquence d'inspection par catégorie			Conduites principales	Pression d'opération	Fréquence
	Potentiel sol-conduite	Redresseur	Lecture à distance		P opération < 4800 kPa - général	7 (1 fois / 2 ans)
	6	3	3	Conduites principales	P opération < 4800 kPa - centre-ville	6
					P opération ≥ 4800 kPa	7 (1 fois / 3 ans)
Branchements d'immeuble				Tous	7 (1 fois / 6 ans)	

CODE DES FRÉQUENCES D'INSPECTION : 1 (hebdomadaire) ; 2 (bimensuelle) ; 3 (mensuelle) ; 4 (trimestrielle) ; 5 (semi-annuelle) ; 6 (annuelle) ; 7 (autres - précisez) ; 0 (pas d'inspection)

O RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX										
Nombre de branchements :	Domestiques	113919	Commerciaux	36065	Industriels	5278	Total	155262		
Nombre de clients :	Domestiques	131980	Commerciaux	50362	Industriels	2031	Total	184373		
Vente de gaz (10 ⁶ m ³) :	Domestique	572	Commerciale	2138	Industrielle	2758	Total	5468		
Achat total de gaz (10 ⁶ m ³) :	4879,4			Total : Usage personnel (10 ⁶ m ³)			34,0			
Demande contractuelle quotidienne (10 ⁶ m ³) :	19,2			Depuis le	2010-11-01					
Consommation horaire maximale de l'année (10 ⁶ m ³) :	1,2			Date	2011-01-24					
Consommation horaire minimale de l'année (10 ⁶ m ³) :	0,3			Date	2011-08-13					
Consommation quotidienne maximale de l'année (10 ⁶ m ³) :	25,6			Date	2011-01-24					
Consommation quotidienne minimale de l'année (10 ⁶ m ³) :	8,0			Date	2011-08-13					
Consommation mensuelle maximale de l'année (10 ⁶ m ³) :	732,8			Date	2011-01					
Consommation mensuelle minimale de l'année (10 ⁶ m ³) :	279,5			Date	2011-07					
Branchements inutilisés depuis :	A: 1 AN	440	B: 2 ANS	231	C: 3 ANS	236	D: 4 ANS	176	Total	4350
Branchements sans sortie extérieure :	0									
Marque d'odorisant utilisée :	Arkema Spotleak 1001			Taux d'injection (kg / 10 ⁶ m ³) :	8					
Quantité annuelle d'odorisant utilisée (litres) :	48 000			Nombre de clients au kilomètre :	19,6					
Nombre de fuites au kilomètre ^(note 14) :	0,00156			Nombre de municipalités desservies :	348					
Nombre d'employés :	1341	Direction :	34	Cadres :	440	Employés de bureau :	458	Manuels :	409	

P COMMENTAIRES / REMARQUES									
Note 1 : La note 1 n'existe plus.									
Note 2 : Ce nombre n'inclut pas les vannes localisées en amont et en aval des différents postes de détente.									
Note 3 : Ces fuites sont généralement des fuites mineures sur des équipements hors-terre (ex : robinets, raccords, régulateurs, soupape, etc).									
Note 4 : Dans le présent rapport, la colonne "Bris de conduites" réfère aux bris naturels (ex : glissement de terrain, gel du sol).									
Note 5 : Dans le présent rapport, la colonne "Causes externes" réfère aux bris par les tiers lors de travaux près des réseaux gaziers.									
Note 6 : Dans le présent rapport, la colonne "Défauts de construction" réfère aux fuites originant d'une mise en œuvre inadéquate lors de la construction.									
Note 7 : Dans le présent rapport, la colonne "Autres" réfère à toute fuite dont la cause ne correspond pas à l'une des 4 colonnes précédentes (ex : capuchon de té de branchement en polyéthylène non étanche, raccord fileté ou bridé non étanche, etc).									
Note 8 : Dans le présent rapport, la ligne "Autres" réfère à toute fuite sur des accessoires de conduites souterraines (ex : vanne souterraine, raccord de transition non-étanche, raccord fileté ou bridé non étanche, etc).									
Note 9 : Dans le présent rapport, la ligne "Autres" réfère à toute fuite sur des accessoires de branchements souterrains (ex : té de raccordement, raccord de transition non-étanche, raccord fileté ou bridé non étanche, etc).									
Note 10 : Il s'agit des canalisations hors-terre.									
Note 11 : Il a été convenu avec la Régie du Bâtiment de laisser tomber cette ligne étant donné l'imprécision de la signification de "raccordement".									
Note 12 : La note 12 n'existe plus.									
Note 13 : La note 13 n'existe plus.									
Note 14 : Ce nombre correspond au nombre de fuites sur conduites principales, excluant les fuites "causes externes", divisé par la longueur totale de conduites principales.									

Je certifie que les renseignements contenus dans le présent rapport sont exacts.


Sylvain Coulombe, ing.
2011-12-20